

REPUBLIQUE GABONAISE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION MINISTERIELLE ACTION EXTERIEURE DE L'ETAT.

ANNEXE A LA LOI DE REGLEMENT POUR

2021

AVANT-PROPOS

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.

La présentation du bilan pour la mission reprend :

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission

Chaque programme constitutif de la mission détaille les parties suivantes :

- *Le bilan stratégique du programme :*
 - la présentation du programme
 - l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.
- *Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire :*
 - le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
 - le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.
- *Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs :*
 - la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.
- *L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année :*
 - la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.
- *Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année :*
 - la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

AVANT-PROPOS	2
MISSION ACTION EXTERIEURE DE L'ETAT	5
BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION	6
PRESENTATION DE LA MISSION	6
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	9
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	9
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	10
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	11
PROGRAMME AFFAIRES ETRANGERES	13
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	14
PRESENTATION DU PROGRAMME	14
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	17
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	20
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	20
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	21
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	23
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	23
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE	24
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	24
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	24
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	26
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	26
PROGRAMME : INTEGRATION AFRICAINE ET COOPERATION INTERNATIONALE	27
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	28
PRESENTATION DU PROGRAMME	28
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	31
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	34
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	34
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	35
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	36
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	36
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	36
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE	37
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	37
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	38
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	39
PROGRAMME : AFFAIRES CONSULAIRES	40
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	41
PRESENTATION DU PROGRAMME	41
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	43

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	45
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	45
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	45
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	46
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	46
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE	47
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	47
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	47
 <u>PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN DE L'ACTION EXTERIEURE DE L'ETAT</u>	 50
 BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	 51
PRESENTATION DU PROGRAMME	51
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	52
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	54
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	54
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	54
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	55
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	55
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	56
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	56
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	56
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	57

MISSION ACTION EXTERIEURE DE L'ETAT

BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le ministre en charge de la mission est le **MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES**.

PRESENTATION DE LA MISSION

PERIMETRE DE LA MISSION

Cette mission comprend cinq (5) programmes :

1) Le Programme « Affaires Etrangères » : recouvre l'ensemble des services centraux et extérieurs (ambassades et missions permanentes) qui sont chargés de la conduite de l'action politique et diplomatique du gouvernement au niveau bilatéral et multilatéral. Il est constitué de :

- La Direction Générale des Affaires Étrangères ;
- La Direction Générale de la Francophonie ;
- Le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) ;
- La Commission Nationale des Réfugiés.

2) Le Programme « Intégration Africaine et Coopération Internationale » est axé vers un renforcement de la coopération entre le Gabon et ses partenaires tant bilatéraux que multilatéraux. Il vise également la mise en place de politiques efficaces et contrôlées de notre pays en rapport avec les programmes d'intégration développés au sein des différentes institutions de notre sous-région africaine. Il comprend :

- Le Commissariat à l'Intégration Régionale ;
- La Direction générale de la Coopération Internationale ;
- La Direction Générale du Droit de la Mer.

3) Le Programme « Affaires Consulaires », a pour missions la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'assistance et de protection des ressortissants gabonais vivant ou de passage à l'étranger à travers les missions et sections consulaires. De manière plus générale, ce programme est chargé de la gestion de toute question relative à l'application de la Convention de Vienne de 1963 sur les relations Consulaires et toutes les questions connexes. A cet effet, il est composé de la Direction Générale des Affaires Consulaires.

4) Le Programme « Pilotage et Soutien » rassemble la gestion de l'ensemble des moyens transversaux qui viennent en appui aux trois programmes susmentionnés appartenant au Département ministériel des Affaires Etrangères. Ce souci de regroupement est dicté par la nécessité de maintenir une cohérence commune dans la gestion des questions de ressources humaines, budgétaires, de l'information et de la communication, du droit international et de la logistique diplomatique. Les Services impliqués dans la mise en œuvre des politiques et des services publics dans le champ de ce programme sont les suivants :

- le Cabinet du Ministre et du Ministre Délégué ;
- Le Centre d'analyse et de Prévision ;
- L'Inspection Générale des services ;
- le Secrétariat Général ;
- la Direction Générale des Affaires Juridiques Internationales ;
- la Direction du Protocole ;
- la Direction Centrale des Ressources Humaines ;
- la Direction Centrale des Affaires Financières ;
- la Direction de la Logistique Diplomatique ;
- la Direction Centrale de la Communication ;
- la Direction Centrale des Systèmes d'information.

5) Le programme Gabonais de l'Etranger

Le programme Gabonais de l'Etranger a pour objet d'une part, la prise en compte des activités, des actifs et de l'expertise de la Diaspora, à des fins de rapatriement ou d'utilisation en vue du développement économique et social du pays et, d'autre part, la manifestation de la solidarité nationale en faveur de la Diaspora.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes législatifs et réglementaires qui régissent le Ministère des Affaires étrangères sont les suivants :

- La Constitution gabonaise ;
- La loi n°12/96 du 22 février 2000 portant statut particulier des fonctionnaires du secteur diplomatie ;
- Le décret n°652 000652/PR/MAECF du 21 mai 2003 fixant les attributions et l'organisation du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et de la Francophonie ;
- le décret 456/PR/MAECFINIR du 19 avril 2013 portant attribution et organisation du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale, de la Francophonie chargé du NEPAD et de l'Intégration Régionale ;
- Décret 12/30/PR/MBCPFPRE du 13 octobre 2011 portant réorganisation de la Direction Centrale des Affaires Financières ;
- Décret 17/PR/MJGSDHRIC du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale des Archives et de la Documentation au Ministère ;
- Décret 25/PR/MBCPFB du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale des Ressources Humaines au Ministère ;
- Décret 26/PR/MBCPFB du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale des Ressources Humaines au Ministère ;
- Décret 27/PR/MJGSDHRIC du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale de la Communication au Ministère ;
- Décret 28/PR/MJGSDHRIC du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale des Systèmes d'Information au Ministère ;
- Les Conventions de Vienne sur les relations diplomatiques et Consulaires de 1961, 1963 et 1969 ;
- Les recommandations de la Xème Conférence des Ambassadeurs de juin 2011 ;
- Le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) ;
- Le Plan de travail Ministériel (PTM) pour l'année 2014 ;
- Le Plan sectoriel Affaires Etrangères contenu dans le Plan Stratégique Gabon Emergent-juillet 2012.

PRINCIPALES REFORMES

Le Plan sectoriel affaires étrangères contenu dans le Plan Stratégique Gabon Emergent assigne à notre outil diplomatique quatre actions bien précises au cours des prochaines années :

- Redynamiser la diplomatie au service de la paix et de la sécurité ;
- Apporter un appui aux gabonais de l'étranger ;
- Renforcer la diplomatie économique ;
- Maîtriser l'espace maritime international.

Pour assurer la mise en œuvre de ces quatre actions, le ministère des Affaires étrangères se fixe les principales réformes suivantes :

1. Mettre en place une diplomatie au service de la paix et de la sécurité internationale ;
2. Assurer la promotion des multiples potentialités du Gabon afin de favoriser l'attractivité du marché gabonais ;
3. Délimiter et sécuriser l'espace terrestre et maritime national ;
4. Réformer le réseau consulaire pour assurer une meilleure assistance et protection des gabonais de l'étranger ;
5. Améliorer les conditions de travail des agents pour une diplomatie efficiente et de qualité.

S'agissant du programme Gabonais de l'Etranger, il s'agit d'un tout nouveau pan de politique publique le Ministère des Affaires Etrangères. Cette mise en œuvre va se faire en articulation étroite avec les autres programmes de la Mission Action Extérieure de l'Etat et notamment le programme Affaires consulaires.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Objectif Stratégique	Indicateur	Unité	2020 Réalisé	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	Cible à l'échéance pluriannuelle
N°1 : D'ici à fin 2021, avoir contribué au rayonnement du Gabon sur la scène internationale	Taux de mise en œuvre du processus de rationalisation de la carte diplomatique réalisée	%	5	90	0	-90	90
	Taux de participation aux Sommets et aux rencontres statutaires	%	100	100	80	-20	100
	Nombre de réunions internationales accueillies	Nombre	2	3	2	-1	3
	Nombre de Commissions Mixtes tenue	Nombre	0	1	0	-1	1
	Taux de mise en œuvre de la stratégie pour l'égalité Femme-Homme, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles	%	50	25	25	0	25
	Nombre d'actions formalisées dans le cadre de la coopération de la Francophonie décentralisée	Nombre	4	2	4	2	2
N°2 : D'ici 2023, être parvenu à détecter 300 nouvelles opportunités d'Investissements Directs Etrangers (IDE) et à mieux tirer profit des opportunités d'aide publique au développement	Nombre d'opportunités d'investissement directs étrangers détectées	Nombre	272	100	272	172	100
	Nombre de places pour des étudiants Gabonais obtenues dans des facultés de médecine à Cuba	Nombre	200	100	200	100	100
	Nombre de nouveaux coopérants enseignants et médecins exerçant au Gabon	Nombre	103	100	103	3	400
	Nombre de bourses de coopération obtenues pour des étudiants gabonais dans le cadre de l'APD	Nombre	241	30	241	211	100
N°3 : Elaborer la réforme de la carte consulaire	Taux d'avancement de la démarche de la réforme	%	0	100	100	0	100
N°4 : Optimiser le fonctionnement des fonctions supports	Taux d'actualisation du cadre légal et réglementaire du Ministère	%	0	30	40	10	100
	Nombre d'agents du ministère formés	Nombre	0	20	20	0	40
	Nombre d'Agents/Managers formés à la BOP	Nombre	0	18	20	2	54
	Nombre de dossiers numérisés	%	0	25	50	25	75

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
Numéro et intitulé du programme et de l'action		AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
1.101:Affaires Etrangères	Affaires Etrangères	16 719 779 979	20 021 687 788	3 301 907 809	16 719 779 979	20 021 687 788	3 301 907 809
1.101.1:Conduite et Coordination de l'Action diplomatique	Action	15 942 487 087	19 897 180 706	3 954 693 619	15 942 487 087	19 897 180 706	3 954 693 619
1.101.2:Promotion de la paix et de la sécurité internationale	Action	777 292 892	124 507 082	- 652 785 810	777 292 892	124 507 082	- 652 785 810
1.108:Intégration africaine et Coopération internationale	Intégration Africaine et Coopération internationale	960 541 827	1 419 465 530	458 923 703	960 541 827	1 419 465 530	458 923 703
1.108.1:Intégration régionale et sous régionale	Action	711 048 741	1 283 813 930	572 765 189	711 048 741	1 283 813 930	572 765 189
1.108.2:Coopération bilatérale et multilatérale	Action	249 493 086	135 651 600	- 113 841 486	249 493 086	135 651 600	- 113 841 486
1.115:Affaires consulaires	Affaires Consulaires	1 363 668 093	1 134 685 088	- 228 983 005	1 363 668 093	1 134 685 088	- 228 983 005
1.115.1:Offre de services publics aux gabonais à l'étranger		1 276 134 376	1 043 247 949	- 232 886 427	1 276 134 376	1 043 247 949	- 232 886 427
1.115.2:Circulation des personnes		87 533 717	91 437 139	3 903 422	87 533 717	91 437 139	3 903 422
1.122: Pilotage et Soutien de l'Action extérieure du Gabon	Pilotage et Soutien	4 647 515 638	7 352 742 952	2 705 227 314	4 647 515 638	7 352 742 952	2 705 227 314
1.122.1:Pilotage de la stratégie ministérielle		1 678 339 249	228 492 299	- 1 449 846 950	1 678 339 249	228 492 299	- 1 449 846 950
1.122.2:Coordination Administrative		2 969 176 389	7 124 250 653	4 155 074 264	2 969 176 389	7 124 250 653	4 155 074 264
Total pour la Mission Action extérieure du Gabon		23 691 505 537	29 928 581 358	6 237 075 821	23 691 505 537	29 928 581 358	6 237 075 821

Explication des principaux écarts :

23 691 505 537 FCFA d'AE et de CP ont été autorisés dans la loi de finances (LF) 2021. Sur cette dotation, 29 928 581 358 FCFA ont été exécutés, soit un écart de 6 237 075 821 FCFA. Il ressort un taux d'exécution global 126,33 %.

Cet écart entre les dotations autorisées et le niveau d'exécution est justifié par :

- Une réserve de crédits non levée de 2 999 070 515 FCFA correspondant à 2 753 874 968 FCFA en biens et services et 245 195 547 en investissement ;
- 3 076 970 524 FCFA de solde relative à la MONP, exécutés en centralisé par les services du Budget ;
- 660 081 709 FCFA se rapportant aux engagements internationaux ;
- 499 046 927 FCFA liés aux mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'état.

Considérant le niveau de réserves non levées de 2 999 075 515 FCFA au cours de l'exercice budgétaire, le montant disponible de la mission est de 20 692 430 022 FCFA, soit un taux d'exécution net de réserve de 144 %.

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme et du titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
N°1.101 Affaires Etrangères	16 719 779 979	20 021 687 788	3 301 907 809	16 719 779 979	20 021 687 788	3 301 907 809
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel	3 822 230 024	3 665 456 338	- 156 773 686	3 822 230 024	3 665 456 338	- 156 773 686
Titre 3. Dépenses de biens et services	12 094 509 841	15 000 795 169	2 906 285 328	12 094 509 841	15 000 795 169	2 906 285 328
Titre 4. Dépenses de transfert	803 040 114	965 712 408	162 672 294	803 040 114	965 712 408	162 672 294
Titre 5. Dépenses d'investissement		389 723 873	389 723 873		389 723 873	389 723 873
Titre 6. Autres dépenses						
N°1.108 Intégration Africaine et Coopération Internationale	960 541 827	1 419 465 530	458 923 703	960 541 827	1 419 465 530	458 923 703
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel	144 046 200		- 144 046 200	144 046 200		144 046 200
Titre 3. Dépenses de biens et services	250 815 000	356 375 488	105 560 488	250 815 000	356 375 488	105 560 488
Titre 4. Dépenses de transfert	565 680 627	1 063 090 042	497 409 415	565 680 627	1 063 090 042	497 409 415
Titre 5. Dépenses d'investissement						
Titre 6. Autres dépenses						
N°1.115 Affaires Consulaires	1 363 668 093	1 134 685 088	- 228 983 005	1 363 668 093	1 134 685 088	- 228 983 005
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel	293 740 924	278 510 924	- 15 230 000	293 740 924	278 510 924	- 15 230 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 037 455 000	828 898 105	- 208 556 895	1 037 455 000	828 898 105	- 208 556 895
Titre 4. Dépenses de transfert						
Titre 5. Dépenses d'investissement	32 472 169	27 276 059	- 5 196 110	32 472 169	27 276 059	- 5 196 110
Titre 6. Autres dépenses						
N°1.122 Pilotage et Soutien	4 647 515 638	7 352 742 952	2 705 227 314	4 647 515 638	7 352 742 952	2 705 227 314
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel	2 760 920 638		- 2 760 920 638	2 760 920 638		- 2 760 920 638
Titre 3. Dépenses de biens et services	386 595 000	705 113 854	318 518 854	386 595 000	705 113 854	318 518 854
Titre 4. Dépenses de transfert						
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 500 000 000	6 647 629 098	5 147 629 098	1 500 000 000	6 647 629 098	5 147 629 098
Titre 6. Autres dépenses						
Total pour la mission	23 691 505 537	29 928 581 358	6 237 075 821	23 691 505 537	29 928 581 358	6 695 041 831
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel	7 020 937 786	3 943 967 262	-3 076 970 524	7 020 937 786	3 943 967 262	-3 076 970 524
Titre 3. Dépenses de biens et services	13 769 374 841	16 891 182 616	3 121 807 775	13 769 374 841	16 891 182 616	3 121 807 775
Titre 4. Dépenses de transfert	1 368 720 741	2 028 802 450	660 081 709	1 368 720 741	2 028 802 450	660 081 709
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 532 472 169	7 064 629 030	5 532 156 861	1 532 472 169	7 064 629 030	5 532 156 861
Titre 6. Autres dépenses						

Explication des principaux écarts :

Globalement, **23 691 505 537** FCFA d'AE et de CP ont été autorisés dans la loi de finances (LF) 2021. Sur cette dotation, 29 928 581 358 FCFA ont été exécutés. Ce niveau d'exécution se répartit par titre comme suit :

Titre 2 : Dépenses des personnels

Prévues à 7 020 937 786 FCFA, ces dépenses ont été exécutées à hauteur de 3 943 967 262 FCFA, soit un écart de 3 076 970 524 FCFA. Le taux d'exécution s'élève à 56 % correspondant à la MONP.

L'écart de 3 076 970 524 FCFA correspond au montant qui n'a pas été perçu par ces personnels au cours de l'année 2021.

Titre 3 : Dépenses des biens et services

Sur 13 769 374 841 FCFA des crédits inscrits pour le titre 3, un montant de 16 891 182 616 FCFA a été mis à disposition. Ce niveau d'exécution correspond à un taux de 122 %.

L'écart de 3 121 807 775 FCFA est imputable à la non levée de 2 753 874 968 FCFA des réserves, aux transferts de 1 242 434 350 FCFA reçus ainsi qu'aux 874 501 543 FCFA relatifs aux mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'état.

Titre 4 : Transferts

Sur 1 368 720 741 FCFA des crédits inscrits pour le titre 4, un montant de 2 028 802 450 FCFA (1 691 624 808) a été mis à disposition. Ce niveau d'exécution correspond à un taux de 148 %. L'écart de 660 081 709 FCFA est imputable à la dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles de 1 328 152 022 FCFA reçus.

Titre 5 : Dépenses d'investissement

Sur 1 532 472 169 FCFA des crédits inscrits, un montant de 7 064 629 030 FCFA a été ordonnancé, soit un écart de 5 532 156 861 FCFA. Ce niveau d'exécution correspond à un taux de 460 % de la dotation ouverte.

L'écart 5 532 156 861 FCFA est imputable à la non levée de la réserve obligatoire de 245 195 547 FCFA, à la dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles de 467 480 557 ainsi qu'à 4 819 480 757 relatifs aux mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'état.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION

Récapitulatif des mouvements par titre

Titres	Nature des mouvements d'AE		
	Transferts	Virements	Annulations
Titre 1			
Titre 2	+115 228 358		
Titre 3	+3 507 689 857		
Titre 4	+1 328 152 022		
Titre 5	+467 480 557		
Titre 6			
Total des mouvements de CP	+5 418 55 0 794		

Titres	Nature des mouvements de CP			
	Transferts	Virements	Annulations	Reports
Titre 1				
Titre 2	+115 228 358			
Titre 3	+3 507 689 857			
Titre 4	+1 328 152 022			
Titre 5	+467 480 557			
Titre 6				
Total des mouvements de CP	+5 418 550 794			

Explication du total des mouvements d'AE et de CP :

La mission Action Extérieure de l'Etat présente un total de mouvements positifs en AE et CP de l'ordre de 5 418 550 794 FCFA. Ce montant est essentiellement constitué des transferts de crédits déclinés comme suit :

- Un transfert de 115 228 358 FCFA reçus du programme « Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles » au titre de couverture de dépenses relatives à la MONP ;
- Un transfert de 3 507 689 857 FCFA reçus du programme « Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles » au titre d'ajustement des dépenses de biens et services ;
- Un transfert de 1 328 152 022 FCFA reçus du programme « Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles » au titre des cotisations internationales ;
- Un transfert de 467 480 557 FCFA reçus du programme « Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles » au titre d'ajustement des dépenses d'investissement.

PROGRAMME AFFAIRES ETRANGERES

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme Affaires Etrangères est porté par la Direction Générale des Affaires Etrangères à travers l'implication de **Monsieur l'Ambassadeur, Directeur Général de la Francophonie, Responsable de Programme**. Il fait intervenir plusieurs services notamment les Directions géographiques, la Direction fonctionnelle des Organisations Internationales, la Direction Générale de la Francophonie, la Commission Nationale pour les Réfugiés, ainsi que les Ambassades.

Le champ de ce programme couvre les aspects suivants :

- la promotion de la paix et de la sécurité internationale, avec notamment la mise en œuvre des mécanismes de prévention, de gestion et de résolution des conflits ;
- le rayonnement du Gabon sur la scène internationale à travers sa participation aux sommets mondiaux, régionaux et sous régionaux ;
- le renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale à travers la diversification des partenariats (signature de nouveaux accords avec les pays émergents, OIF.....) ;
- le redéploiement de la carte diplomatique avec l'ouverture ou la fermeture de certaines Ambassades (réduction des effectifs dans les Ambassades) ;
- le traitement et le suivi des questions politiques concernant le Gabon dans ses rapports avec les Etats étrangers et la coopération avec les Organisations internationales ;
- la promotion des droits humains.

En revanche, le Programme ne couvre pas :

- La mise en œuvre de la diplomatie économique ;
- Les activités des Consulats ;
- Les relations avec les communautés de Gabonais résidant à l'étranger.

Enfin, le champ du programme doit être en articulation avec le programme Intégration Africaine et coopération Internationale en ce qui concerne le suivi et l'évaluation des recommandations issues des Commissions Mixtes de Coopération et autres réunions relevant de ses missions, le redéploiement de la carte diplomatique. Il doit également l'être avec le programme Affaires Consulaires et le Programme Pilotage et soutien à l'action extérieure du Gabon.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Conduite et coordination de l'action diplomatique

La conduite et la coordination de l'action diplomatique recouvrent plusieurs aspects dans le programme notamment :

1. La coordination des activités des Directions géographiques

Elle englobe l'organisation des réunions périodiques entre les Responsables des directions concernées, la centralisation des rapports d'activités, l'évaluation des activités des différents services entrant dans le champ du programme (tenue des commissions mixtes, des consultations diplomatiques etc.) ainsi que la préparation en amont de grandes rencontres, visites officielles du Chef de l'Etat et du Ministre des Affaires Etrangères à l'extérieur.

Cette coordination est faite par la Direction Générale des Affaires Etrangères avec comme services d'appui les Directions de zone.

2. Le traitement et le suivi des questions politiques par zone géographique

Cette sous action recouvre :

- La Position du Gabon sur les questions internationales ;
- La Mise en œuvre de la politique extérieure ;
- La participation du Gabon aux sommets diplomatiques statutaires et non statutaires ;
- L'organisation des Commissions mixtes de coopération ;
- Le renforcement du dialogue politique et la dynamisation des relations de coopération.

Cette action est soutenue par la Direction Générale des Affaires Etrangères.

3. Le redéploiement de la carte diplomatique

La sous action recouvre :

- L'ouverture ou la fermeture de certaines Ambassades en fonction des évolutions géostratégiques et économiques.
- L'extension des juridictions
- La réduction des effectifs dans les Ambassades

Cette action nécessite au préalable un travail de détection qui relève de la compétence de la Direction Générale des Affaires Etrangères. Pour cela, l'apport des Chefs de mission est important.

ACTION N° 2 : Promotion de la paix et de la sécurité internationales

Cette action met l'accent sur la promotion de la paix et de la sécurité internationales. Cette dernière revêt plusieurs aspects dont la contribution au règlement des conflits qui surviennent sur le continent africain et dans le reste du monde, la promotion des principes et valeurs de l'organisation des Nations Unies, de l'Organisation Internationale de la Francophonie et de l'Union Africaine. Elle intègre également l'action de plus en plus dynamique du Gabon au sein des grandes instances internationales qui constituent aujourd'hui de véritables tribunes pour porter plus haut la voix du Gabon.

De même, l'action humanitaire apparaît également comme une action majeure du programme. A cet effet, le Programme a en charge l'élaboration d'une véritable politique nationale en matière d'assistance humanitaire.

Toutes ces activités sont menées par la Direction Générale des Affaires Etrangères, la Direction Générale de la Francophonie et la Commission Nationale pour les Réfugiés.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Les éléments de contexte qui impactent le programme sont principalement les suivants :

- Des évolutions géostratégiques et économiques majeures au plan international (poids des pays asiatiques émergents dans le commerce mondial, pays du Golfe, Turquie, ..) ;
- La multiplication ces dernières années des conflits intra-étatiques sur le continent africain, avec des conséquences lourdes sur les populations civiles ;
- Le rôle croissant des organisations internationales, régionales et sous régionales, dans la prévention et le règlement des conflits ; le rôle croissant des organisations humanitaires dans la prise en charge des populations civiles impactées par les conflits ;
- Le dynamisme de l'Organisation Internationale de la Francophonie au niveau régional ;
- La transformation des métiers de la diplomatie, qui exige aujourd'hui plus de technicité et plus de polyvalence ;
- La qualité des systèmes d'information qui conditionne de plus en plus l'efficacité de l'action diplomatique.

Dans le champ du programme, les attentes des usagers sont principalement l'amélioration de l'image du Gabon à l'international, le développement de la stabilité des pays qui composent la sous-région ainsi que les retombées de la politique extérieure de l'Etat sur le bien-être des populations.

Pour leur part, les organisations humanitaires (HCR, CICR) attendent qu'une protection juridique et une assistance soit apportées aux réfugiés, dans le respect des engagements internationaux pris par le Gabon.

Les autorités politiques attendent du programme qu'il mette en œuvre les nouvelles orientations définies par le pouvoir exécutif en matière de politique étrangère : priorité à la prévention des conflits, développement de l'action multilatérale, renforcement de la présence du Gabon sur la scène internationale (instances, sommets, sujets d'actualité...), développement du rôle de Libreville comme place diplomatique.

Plusieurs points forts peuvent d'ores et déjà être mis à l'actif du programme :

- Participation plus active du Gabon aux travaux des organisations internationales (ONU, Union Africaine, CEMAC, CEEAC) ;
- Présidence du Gabon au Conseil des droits de l'homme (ONU) ;
- Présidence du Gabon de la CEMAC et à la CEEAC, du CAHOSCC ;
- Contribution du Gabon à la résolution du conflit centrafricain (réunions et sommets de Libreville sur la RCA, contribution financière, envoi des troupes gabonaises, participation aux activités du Panel de Facilitation de l'Initiative Africaine, aux négociations entre les groupes armés et le Gouvernement centrafricain à Khartoum, à la signature de l'Accord de Bangui, le 6 février 2019) ;

- Signature des accords de consultations diplomatiques et accords de coopération dans plusieurs domaines avec de nombreux pays (Maroc, Tunisie, Côte d'Ivoire, Niger, RDC, Sénégal, Egypte, Togo, Emirats arabes Unis) ;
- Organisation du Dialogue avec l'Union Européenne ;
- Consultations diplomatiques avec l'Allemagne, la Russie ;
- Participation aux Sommets de la Francophonie, à l'EXCOM, aux discussions à la COP 21, au sommet sur la sécurité au Nigeria, au Sommet France-Afrique ; Corée-Afrique, au sommet sur les ACP, au sommet conjoint CEDEAO-CEEAC, aux sommets sur la préservation des écosystèmes et la protection des espèces protégées, au Sommet Indonésie-Afrique, 3^{ème} Sommet du FOCAC, à la Réunion Ministérielle préparatoire à la TICAD 7, à la 32^{ème} session de l'Union Africaine, à la 73^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies
- Organisation de la 41^{ème} réunion de l'UNSAC, de de la Commission mixte Gabon-Chine. ;
- Co-parrainage à l'AG des Nations unies d'une résolution contre le braconnage et le trafic d'espèces sauvages ;

Néanmoins, un certain nombre de manquements et difficultés restent aujourd'hui à traiter, notamment :

- Une carte du réseau diplomatique devenue avec le temps partiellement inadapté ;
- Un portefeuille d'accords bilatéraux trop réduit avec les pays développés et émergents ;
- Globalement, un niveau d'influence du Gabon sur la scène internationale inférieur aux possibilités du pays et aux attentes des autorités politiques ;
- Un certain nombre d'accords interétatiques qui n'ont toujours pas été ratifiés par le Gabon, qui sont restés lettre morte ou qui sont devenus caducs avec le temps ;
- L'insuffisance des systèmes d'information, qui rend plus difficile le fonctionnement interne du Ministère mais aussi l'action diplomatique en général et l'anticipation/la gestion des crises ;
- Le fort besoin de développement des compétences techniques, dans les différents métiers du programme ;
- L'exploitation en faveur des agents du Programme, des retombées des accords signés avec certains Instituts en vue du renforcement des capacités.

ENJEUX

- Enjeu 1 : La voix du Gabon respectée, écoutée et prise en compte sur la scène mondiale.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : D'ici à fin 2023, le Gabon aura contribué à régler 3 des conflits sur le continent africain

OBJECTIF N°2 : D'ici à fin 2023, avoir renforcé au rayonnement du Gabon sur la scène internationale

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : D'ici à fin 2023, le Gabon aura contribué à régler 3 des conflits sur le continent africain

- Résultat annuel attendu 1 : En 2021, le Gabon aura contribué au règlement de 1 des conflits sur le continent africain.
- Résultat annuel attendu 2 : En 2021, 50 réfugiés auront été enrôlés à la CNAMGS.

OBJECTIF N°2 : D'ici à fin 2023, avoir renforcé au rayonnement du Gabon sur la scène internationale

- Résultat annuel attendu 1 : En 2021, le Gabon aura réalisé 40% du processus de refonte de la carte diplomatique.
- Résultat annuel attendu 2 : En 2021, le Gabon a participé à 100 % des sommets et rencontres statutaires.
- Résultat annuel attendu 3 : En 2021 le Gabon a organisé au moins 3 rencontres au niveau des Chefs d'Etat ou de Gouvernement ou Ministériel.
- Résultat annuel attendu 4 : En 2021, le Gabon a tenu 1 Commission Mixte de Coopération.
- Résultat annuel attendu 5 : En 2021, le Gabon aura réalisé 25% de la mise en œuvre de la stratégie pour l'égalité Femme-Homme, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles.
- Résultat annuel attendu 6 : En 2021, le Gabon aura formalisé des actions dans le cadre de la coopération de la francophonie décentralisée.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : D'ici à fin 2023, le Gabon aura contribué à régler 3 conflits sur le continent africain

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : En 2021, le Gabon aura contribué au règlement de 1 des conflits sur le continent africain.
- Résultat annuel N°2 : En 2021, 50 réfugiés auront été enrôlés à la CNAMGS.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : résultat annuel atteint
- Résultat annuel N°2 : résultat annuel non atteint

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de conflits africains auxquels le Gabon aura contribué au règlement	Nombre de conflits		1	1	1	0	2	3
Nombre de réfugiés enrôlés à la cnamgs	Nombre	-	3	50	0	-50	50	70
Nombres réfugiés et de demandeurs d'asile ayant obtenu la carte de séjour	Nombre		147	0	0		retiré	retiré

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

L'atteinte de l'objectif relatif à la contribution du Gabon dans la Résolution des conflits reposait sur trois résultats annuels à savoir la contribution du Gabon au processus de pacification du conflit en République Centrafricaine, l'enrôlement des réfugiés (50) à la CNAMGS et la délivrance des cartes de séjour (100) en faveur des réfugiés et demandeurs d'asile.

Au terme de l'année, les résultats obtenus nous révèlent que **le résultat annuel attendu 1 a été atteint**. En effet, le Gabon a pris part aux efforts de stabilisation en RCA aussi bien sur le plan diplomatique que militaire. Après la participation aux activités du Panel des Facilitateurs, aux activités préparatoires à la signature de l'Accord entre le Gouvernement centrafricain et les 14 groupes armés, aux réunions organisées à l'Union Africaine sur la RCA, à la signature de l'Accord de Khartoum, le Gabon a continué à appuyer la République Centrafricaine dans sa quête de paix.

Quant au résultat annuel attendu 2, il n'a malheureusement pas été atteint en raison des contingences extérieures.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : D'ici à fin 2023 avoir renforcé le rayonnement du Gabon sur la scène internationale

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : En 2021, le Gabon aura réalisé 40% du processus de refonte de la carte diplomatique ;
- Résultat annuel attendu 2 : En 2021, le Gabon a participé à 100 % des sommets et rencontres statutaires.
- Résultat annuel attendu 3 : En 2021 le Gabon a organisé au moins 3 rencontres au niveau des Chefs d'Etat ou de Gouvernement ou Ministériel ;
- Résultat annuel attendu 4 : En 2021, le Gabon a tenu 1 Commission Mixte de Coopération.
- Résultat annuel attendu 5 : En 2021, le Gabon aura réalisé 25% de la mise en œuvre de la stratégie pour l'égalité Femme-Homme des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles.
- Résultat annuel attendu 6 : En 2021 le Gabon aura formalisé des actions dans le cadre de la coopération de la francophonie décentralisée.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel attendu 1 : ce résultat n'a pas connu d'évolution ;
- Résultat annuel attendu 2 : ce résultat a été atteint à 100 %.
- Résultat annuel attendu 3 : résultat non atteint pour cause pandémie de la Covid 19 ;
- Résultat annuel attendu 4 : aucune commission mixte de coopération n'a été organisée en raison de la Pandémie. (Résultat non atteint).
- Résultat annuel attendu 5 : résultat atteint
- Résultat annuel attendu 6 : résultat annuel atteint :

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de mise en œuvre du processus de refonte de la carte diplomatique réalisée	%			95	0	-40	retiré	-
Taux de participation aux Sommets et aux rencontres statutaires	%	100	100	100	100	-	100	100
Nombre de réunions internationales accueillies	Nombre		2	3	0	-3	3	NA
Nombre de Commissions Mixtes tenue	Nombre			1	0	-2	1	2
Taux de mise en œuvre de la stratégie pour l'égalité Femme-Homme, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles	%		25	25	25	-	100	100
Nombre d'actions formalisées dans le cadre de la francophonie décentralisée	Nombre			2	4	2	2	2

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

En 2021, le rayonnement du Gabon sur la scène internationale se mesure à l'aune de l'atteinte des six (6) résultats attendus et mis en relief dans le Projet Annuel de Performance de l'année 2021.

Résultat annuel 1 : le résultat concernant la carte diplomatique n'a pas connu d'évolution.

Résultat annuel 2 : ce résultat a été atteint à 100 %.

Le Gabon a participé aux rencontres statutaires selon les formats décidés par les organisateurs compte tenu du contexte particulier de la pandémie, c'est le cas notamment du 34^{ème} sommet de l'UA organisé par visioconférence. Notre pays a également pris part à d'autres rencontres : Assemblée Générale des Nations Unies- 72^{ème} session du Comité Consultatif du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (EXCOM) etc.

Résultat annuel 3 : résultat non atteint pour cause pandémie de la Covid 19 ;

Résultat annuel 4 : aucune commission mixte de coopération n'a été organisée en raison de la Pandémie. (Résultat non atteint).

Résultat annuel 5 et 6 atteints : le Gabon a organisé plusieurs activités dont le concours régional Regards croisés (mai 2021) à Mouila, Tchibanga et Bitam, deux ateliers de renforcement des capacités entrepreneuriales agricoles des coopératives des femmes des provinces du Woleu Ntem et la Ngounié (août 2021), dans le cadre du volet Francophonie décentralisée. Ces ateliers avaient pour objectif de permettre aux femmes largement impactées par la Covid-19 d'être des actrices de l'entrepreneuriat dans tous les secteurs d'activités et de contribuer à une croissance économique inclusive et durable.

Ainsi, la cible de 25 %, représentant le taux de mise en œuvre de la stratégie pour l'égalité Femme-Homme, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles a été atteinte de même que les actions menées dans le cadre de la Coopération de la francophonie décentralisée.

En conclusion, sur 6 résultats atteints, trois résultats ont été atteints et en raison du contexte sanitaire deux des autres résultats n'ont pu l'être.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (b-a)	CP ouverts en LFR pour 2021 (a)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (d-c)
N°1 Conduite et Coordination de l'action diplomatique	15 942 487 087	19 897 180 706	3 954 693 619	15 942 487 087	19 897 180 706	3 954 693 619
Titre 1. Charges financières de la dette			-			-
Titre 2. Dépenses de personnel	3 518 443 132	3 665 456 338	147 013 206	3 518 443 132	3 665 456 338	147 013 206
Titre 3. Dépenses de biens et services	11 974 509 841	14 907 954 369	2 933 444 528	11 974 509 841	14 907 954 369	2 933 444 528
Titre 4. Dépenses de transfert	449 534 114	934 046 126	484 512 012	449 534 114	934 046 126	484 512 012
Titre 5. Dépenses d'investissement		389 723 873	389 723 873		389 723 873	389 723 873
Titre 6. Autres dépenses			-			-
N°2 Promotion de la paix et de la sécurité internationale	777 292 892	124 507 082	- 652 785 810	777 292 892	124 507 082	- 652 785 810
Titre 1. Charges financières de la dette			-			-
Titre 2. Dépenses de personnel	303 786 892		- 303 786 892	303 786 892		- 303 786 892
Titre 3. Dépenses de biens et services	120 000 000	92 840 800	- 27 159 200	120 000 000	92 840 800	- 27 159 200
Titre 4. Dépenses de transfert	353 506 000	31 666 282	- 321 839 718	353 506 000	31 666 282	- 321 839 718
Titre 5. Dépenses d'investissement			-			-
Titre 6. Autres dépenses			-			-
Total pour le programme	16 719 779 979	20 021 687 788	3 301 907 809	16 719 779 979	20 021 687 788	3 301 907 809
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	3 822 230 024	3 665 456 338	- 156 773 686	3 822 230 024	3 665 456 338	- 156 773 686
Titre 3. Dépenses de biens et services	12 094 509 841	15 000 795 169	2 906 285 328	12 094 509 841	15 000 795 169	2 906 285 328
Titre 4. Dépenses de transfert	803 040 114	965 712 408	162 672 294	803 040 114	965 712 408	162 672 294
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	389 723 873	389 723 873	-	389 723 873	389 723 873
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

Sur 16 719 779 979 FCFA des crédits inscrits, 20 021 687 788 FCFA ont été ordonnancés, soit un écart de 3 301 907 809 FCFA. Ce niveau d'exécution qui correspond à un taux de 119 % se décline par titre comme suit :

Titre 2 :

Sur 3 822 230 024 F CFA de crédits inscrits pour le titre 2, un montant de 3 665 456 338 F CFA a été ordonnancé, soit un écart de 156 773 686 CFA. Cette somme ordonnancée relative à la main d'œuvre non permanente a été payée de manière centralisée au trésor public. Ce niveau d'exécution du titre 2 correspond à un taux de 95 %. L'écart de 156 773 686 constitue la somme non perçue par le par le personnel.

Titre 3 :

Sur 12 094 509 841 FCFA de crédits inscrits pour le titre 3, un montant de 15 000 795 169 F CFA a été ordonnancé, soit un écart de 2 906 285 328 CFA. Ce niveau d'exécution correspond à un taux de 124%.

La réserve de 2 418 901 968 FCFA n'ayant pas été levée en cours d'année, le niveau des crédits disponibles est de 950 000 000F CFA.

Sur la base de ces crédits nets non levés, le taux d'exécution est de 86%.

L'écart 173 592 655 F CFA est imputable à la non levée de la réserve obligatoire de 50 000 000 FCFA ainsi qu'aux mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'état.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

RAS

Virements

Tableau récapitulatif des virements

RAS

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
14.521:Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources	1.101:Affaires Etrangères	Titre 2	115 228 358	115 228 358
23.780:Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	1.101:Affaires Etrangères	Titre 3	3 351 823 713	3 351 823 713
23.780:Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	1.101:Affaires Etrangères	Titre 4	551 942 130	551 942 130
30.948:Dotation pour frais d'entretien, d'hébergement et de locations	1.101:Affaires Etrangères	Titre 3	572 625 855	572 625 855
30.969:Dotation pour primes d'assurance	1.101:Affaires Etrangères	Titre 3	85 724 990	85 724 990
23.780:Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	1.101:Affaires Etrangères	Titre 5	389 723 873	389 723 873
Total des Transferts			+5 067 068 919	+5 067 068 919
dont Titre 2			+115 228 358	+115 228 358
dont Titre 3			+4 010 174 558	+4 010 174 558
dont Titre 4			+ 551 942 130	+551 942 130
dont Titre 5			+ 389 723 873	+389 723 873

Explication des impacts de chaque transfert :

Annulations

RAS

Reports

RAS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2019	Effectifs au 31 décembre 2020	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2021	Mouvements d'effectifs en 2021			Effectifs au 31.12. 2021
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A	261	261	257	4	0	4	257
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie B	36	36	34	2	0	2	34
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie C	5	5	5	0	0	0	5
Permanents							
Non permanents							
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)							
Main d'œuvre non permanente	95	95	94	1	0	1	94
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	397	397	390	7	0	7	390

Explication des évolutions :

La diminution des effectifs est consécutive au départ à la retraite de certains personnels.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	3 822 230 024	3 822 230 024	3 665 456 338	3 665 456 338	156 773 686	156 773 686
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0
Total des crédits de titre 2	3 822 230 024	3 822 230 024	3 665 456 338	3 665 456 338	156 773 686	156 773 686

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Le titre 2 est géré exclusivement par le Ministère du Budget. Une mise à disposition a été faite aux Missions Diplomatiques et Postes Consulaires.

Par ailleurs, le Programme n'a pas d'opérateurs.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 Conduite et coordination de l'action diplomatique	11 974 509 841	11 974 509 841	14 907 954 369	14 907 954 369	2 933 444 528	2 933 444 528
ACTION 2 : Promotion de la paix et de la sécurité internationales	120 000 000	120 000 000	92 840 800	92 840 800	27 159 200	27 159 200
Total des crédits de titre 3	12 094 509 841	12 094 509 841	15 000 795 169	15 000 795 169	2 960 603 728	2 960 603 728

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

L'Action 1 conduite et coordination de l'action diplomatique englobe la prise en charge des crédits des biens et services des Missions diplomatiques, les frais de scolarité des enfants des diplomates à l'étranger ainsi que les crédits des services centraux.

Crédits prévus : 11 974 509 841 FCFA

Crédits consommés : 14 907 954 369

Ecart : 2 933 444 528

Pour ce qui est des Missions diplomatiques, les documents fournis par le Ministère du Budget et des Comptes Publics nous révèlent que des crédits ont été mis à la disposition des services extérieurs et Missions Diplomatiques pour leur fonctionnement. Montant total 13. 751.233.630 FCFA (Titre 2 et Titre 3).

Toutefois, la prise en compte de certaines charges exceptionnelles a rendu nécessaire la mise à disposition de crédits supplémentaires (paiement des dettes -arriérés de loyers, demandes de rallonge budgétaire et autres dépenses urgentes) au profit de certaines Missions. Cette prise en compte justifie l'écart constaté entre les crédits prévus et la consommation réelle.

Frais de scolarité : les crédits prévus pour la prise en compte des frais de scolarité des enfants des diplomates à l'étranger dans la DPG s'élevaient à 1.526.119.236. La prise en compte s'est faite à hauteur de 1.551.836.983 FCFA à laquelle s'est ajoutée l'additif concernant le Brésil et l'Arabie Saoudite (51 105 378 FCFA). Cette dépense n'a pas été payée en 2021, mais en 2022.

S'agissant des services centraux de la Direction Générale des Affaires Etrangères, ils concourent de manière permanente au rayonnement du Gabon sur la scène internationale. Ce rayonnement concernent aussi bien les relations avec les pays des zones Afrique-Asie-Amérique-Europe, que celles avec les organisations internationales. (148 000 000 FCFA).

A cet égard, bien qu'impacté par la pandémie du Covid-19, les quelques activités menées au sein du Programme ont contribué au rayonnement de notre pays sur la scène internationale : participation aux réunions statutaires dans le format (visioconférence ou présentiel) choisi par les organisateurs : sommet de l'UA-Assemblée Générale-Excom et autres réunions auxquelles notre pays était invité etc. d'où l'atteinte de la cible des 100 % prévus.

Par ailleurs, le programme a financé d'autres activités et missions : participation au Forum international de Dakar sur la Paix et la sécurité internationale en Afrique, à la réunion des hauts responsables sur le Pacte mondial des Réfugiés, à celle sur le maintien du Bureau du HCR au Gabon et au Sommet Turquie-Afrique.

S'agissant du fonctionnement (papeterie et autres fournitures), une des directions a dépensé 5 999 999 FCFA

Ainsi, sur 6 résultats annuels, trois résultats ont été atteints et en raison du contexte sanitaire deux des autres résultats n'ont pu l'être.

Pour ce qui est de l'ACTION 2, il s'agit du fonctionnement de la Direction Générale de la Francophonie, de la Commission Nationale pour les Réfugiés et les Représentations Permanentes (services extérieurs).

La Direction Générale de la Francophonie met en lumière les relations avec l'Organisation Internationale de la Francophonie, la participation du Gabon aux différents programmes et la promotion des valeurs prônées par cette organisation. Elle a reçu une dotation 69 200 000 FCFA et avait comme résultats annuels (5 et 6), mettre en œuvre la stratégie pour l'égalité Femme-Homme, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles et mener des activités dans le cadre de la francophonie décentralisée.

Ces deux résultats ont été atteints.

L'utilisation des crédits se décline en deux axes : missions et Ateliers (62.200.000 FCFA) et dépenses de fonctionnement (7 000 000 FCFA).

S'agissant du premier volet, le Gabon a participé aux travaux de la Francophonie économique sur le projet de coopération Gabon-Vietnam dans la filière café, pour un montant de 9 300 000 FCFA. Cette mission est la matérialisation de la Mission économique et commerciale de la Francophonie à travers la signature de la lettre d'intention dans la filière Café robusta entre le République Gabonaise et la République Socialiste du Vietnam. Elle rentre dans le cadre de la réalisation de la Francophonie décentralisée.

D'autres activités ont été organisées : concours régional Regards Croisés (2.075 000 FCFA), ateliers de renforcement des capacités entrepreneuriales agricoles des coopératives des femmes des provinces du Woleu Ntem et la Ngounié (18 000 000 FCFA) dans le volet Francophonie décentralisée. Ces ateliers avaient pour objectif de permettre aux femmes largement impactées par la Covid-19 d'être des actrices de l'entrepreneuriat dans tous les secteurs d'activités et de contribuer à une croissance économique inclusive et durable.

Ainsi, la cible de 25 %, représentant le taux de mise en œuvre de la stratégie pour l'égalité Femme-Homme, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles a été atteinte de même que le nombre d'actions menées dans le cadre de la Coopération de la francophonie décentralisée.

Par ailleurs, dans le cadre du dialogue de gestion, un appui a été apporté à l'UO Coordination diplomatique et l'UO action humanitaire, notamment dans la réalisation des missions relatives à la participation du Gabon aux travaux de l'EXCOM (15 818 850 FCFA) et au Forum d'Antalya (Turquie) (17 006 150 FCFA).

Enfin, les dossiers liés au fonctionnement engagés n'ont pas été payés en 2021.

Pour ce qui est de la Commission Nationale Pour les Réfugiés (26.800.000), l'utilisation des crédits a permis de prendre en compte, les besoins en fournitures de bureaux, papeterie, fournitures informatiques et de participer aux missions statutaires et activités : participation à la mission de sensibilisation sur le droit des réfugiés (2 590 000 FCFA) 72^{ème} session de l'Excom (7.170.800), célébration de la 20^{ème} journée Mondiale des Réfugiés (10.159.900 FCFA).

L'écart constaté entre les crédits prévus et les crédits consommés résultent du non aboutissement de certains dossiers.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1. Conduite coordination de l'action diplomatique	449 534 441	449 534 441	934 046 126	934 046 126	484 511 685	484 511 685
Organisation des Nations Unies (ONU) et OMP	289 442 720	289 442 720	350 128 900	350 128 900	60 686 180	60 686 180
Organisation pour l'Interdiction des Armes Chimiques (OIAC)	15 500 000	15 500 000			- 15 500 000	- 15 500 000
Union Africaine (UA)	50 000 000	50 000 000			- 50 000 000	- 50 000 000
CTBTO	18 055 000	18 055 000	104 092 081	104 092 081	86 037 081	86 037 081
Organisation de la Conférence Islamique (OCI)	44 700 000	44 700 000	427 555 367	427 555 367	382 855 367	382 855 367
Groupe des 77	11 045 000	11 045 000	46 769 778	46 769 778	35 724 778	35 724 778
Cour Pénale Internationale	15 300 000	15 300 000	5 500 000	5 500 000	- 9 800 000	- 9 800 000
Comité Consultatif Permanent des Nations Unies sur la sécurité en Afrique Centrale	5 491 721	5 491 721			- 5 491 721	- 5 491 721
ACTION 2. Promotion de la paix et de la sécurité internationales	353 506 000	353 506 000	31 666 282	31 666 282	- 321 839 718	- 321 839 718
Total des crédits de titre 4	803 040 441	803 040 441	965 712 408	965 712 408	162 671 967	162 671 967

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Action 1 : A la lecture des données transmises par le Ministère du Budget, il ressort que le Programme a utilisé plus de crédits que prévu. Ce qui justifie l'écart constaté de près de 484 512 012 FCFA. Cette situation s'explique par la prise en compte non seulement de certaines cotisations au titre de l'année 2021 comme l'ONU et les Missions de Maintien de la Paix, CTBTO, le Groupe des 77 et le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique Centrale (UNSAC), mais également des arriérés dus par notre pays auprès de certains organismes : Groupe des 77, Commission Préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBTO), Organisation pour la Coopération Islamique (OCI), au titre des années antérieures.

Action 2 : A la lecture des données transmises par le Ministère du Budget sur un montant de 353 040 114 FCFA, les services de l'Exécution budgétaire ont sollicité du Trésor public le paiement par avance des cotisations statutaires du Gabon auprès de l'OIF pour un montant constaté de 31 666 282 FCFA, suivant la référence de règlement ci-après : 43 82 72. Toutefois, le Ministère des Affaires Etrangères avait bien saisi les services du Budget, par lettre numéro 0024 du 05 juillet 2021 pour le paiement d'un montant de 75 millions de FCFA au titre des cotisations statutaires du Gabon auprès de l'OIF, exercice 2021, dossier n°1029.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LFR		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommées	AE	CP
ACTION 1	-	-	389 723 873	389 723 873	389 723 873	389 723 873
Projet de Réhabilitation des Missions diplomatiques (Arabie Saoudite)	-	-	141 626 850	141 626 850	141 626 850	141 626 850
Projet de Réhabilitation (New York)	-	-	108 600 000	108 600 000	108 600 000	108 600 000
Projet de Réhabilitation des Missions diplomatiques (MP Addis Abeba)	-	-	139 497 023	139 497 023	139 497 023	139 497 023
Total des crédits de titre 5	-	-	389 723 873	389 723 873	389 723 873	389 723 873

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Le projet sur les Réhabilitation des Missions diplomatiques a été géré au niveau du Cabinet.

PROGRAMME : INTEGRATION AFRICAINE ET COOPERATION INTERNATIONALE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Intégration Africaine et Coopération Internationale, dont le responsable est le **Commissaire Général à l'Intégration Régionale** est axé vers un renforcement de la coopération entre le Gabon et ses partenaires tant bilatéraux que multilatéraux. Il vise également la mise en place de politiques efficaces et contrôlées de notre pays en rapport avec les programmes d'intégration développés au sein des différentes institutions internationales et du Continent.

Le programme Intégration Africaine et Coopération Internationale comprend outre la Direction Générale du Droit de la Mer, la Direction Générale de la Coopération Internationale, le Commissariat à l'Intégration Régionale, le Comité de suivi du NEPAD et la Commission en charge du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs.

Le programme recouvre :

- L'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales en matière de coopération, d'intégration régionale et de droit de la mer ;
- Le suivi de la mise en application des dispositions des conventions internationales dont le Gabon est Partie;
- La négociation et la captation, au bénéfice du Gabon, des opportunités offertes dans le domaine de la coopération.

Le programme ne recouvre pas :

- La mise en œuvre de certains éléments de coopération et de certaines dispositions des conventions internationales dont le Gabon est Partie, rôle qui est dévolu aux Départements sectoriels compétents ;
- La mise en œuvre de certains chantiers de l'intégration régionale.

Enfin, le programme doit être en adéquation avec les programmes :

- « Pilotage et Soutien à l'action extérieure du Gabon »,
- « Affaires Etrangères »,
- « Affaires Consulaires ».

A ce titre, il est donc important de veiller à la cohérence entre les actions inscrites dans ces programmes.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Intégration régionale et sous-régionale

L'action recouvre :

- La définition des politiques nationales en matière d'intégration Régionale ;
- La vulgarisation des différentes politiques d'intégration régionale auprès des Départements sectoriels, des administrations, des populations et des opérateurs économiques intervenant dans les différents domaines;
- La coordination des actions des sectoriels afin d'assurer une cohérence des politiques nationales en matière d'intégration régionale.

Cette action est soutenue par le Commissariat Général à l'Intégration Régionale (C.I.R), le Comité de suivi du NEPAD et la Commission Nationale MAEP-GABON qui sont organisés selon qu'il suit :

Le Commissariat à l'Intégration Régionale est placé sous l'autorité d'un Commissaire Général secondé par un Commissaire Général Adjoint. Le Commissariat comprend :

- **La Direction des Affaires Juridiques** qui comprend :
 - le service de la réglementation
 - le service du Contentieux
- **La Direction des Investissements intégrés** qui comprend :
 - le service des études et des projets
 - le service de la documentation et des statistiques
 - le service des investissements
- **La Direction des Affaires Administratives et Financières** qui comprend :
 - le service de l'Information et des Relations Internationales
 - le service administratif et Financier

La Commission Nationale MAEP-GABON est placée sous l'autorité d'un Secrétaire Permanent et comprend :

ACTION N° 2 : Coopération bilatérale et multilatérale

L'action recouvre :

- La définition des politiques nationales en matière de coopération bilatérale et multilatérale ;
- La vulgarisation de ces différentes politiques de coopération auprès des Départements sectoriels, des populations et des opérateurs économiques ;
- La coordination des sectoriels pour toutes les questions de coopération
- Le renforcement du domaine de la coopération.

Cette action est soutenue par la Direction Générale du Droit de la Mer (DGDM) et la Direction Générale de la Coopération Internationale (DGCI).

La Direction Générale du Droit de la Mer est placée sous l'autorité d'un Directeur Général secondé d'un Directeur Général Adjoint. Dans l'exercice de ses fonctions, la DGDM s'appuie sur trois Directions :

- **La Direction de la Réglementation et du Contentieux Maritime** qui comprend :
 - la Division « Coordination de la Réglementation Nationale sur la Mer » ;
 - la Division « Documentation et des Archives Maritime ».
 - la Division « Contentieux Maritime ».
- **La Direction de la Coopération Maritime** qui comprend :
 - la Division « Coopération Maritime » ;
 - la Division « Suivi et Evaluation des Accords » ;
 - la Division « Relations avec l'Autorité Internationale des Fonds Marins et le Tribunal International du Droit de la Mer ».
- **La Direction de la Délimitation et de la valorisation des Zones Maritimes** qui comprend :
 - la Division « Délimitation des Zones Maritimes » ;
 - la Division « Exploitation » ;
 - la Division « Préservation de l'Environnement et Recherche Scientifique Marine ».

Pour la DGDM les textes de référence régissant son fonctionnement sont :

- Le décret 1771/PR/MDCUDM du 4 novembre 1985 qui la crée
- Le décret n°652/PR/MAECF du 21 mai 2003 qui la rattache, officiellement, au Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et de la Francophonie
- Le décret n°456/PR/MAECIFNIR du 19 avril 2013□
- La Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer qui est un manuel complet de procédures sur
- tous les usages de la mer.

La Direction Générale de la Coopération Internationale est placée sous l'autorité d'un Directeur Général secondé d'un Directeur Général Adjoint. Dans l'exercice de ses fonctions, la DGCI s'appuie sur trois Directions :

- **La Direction de la Coopération Economique, Financière et Commerciale** avec deux divisions :
 - Division des Affaires Economiques et Financières Internationales
 - Division de la Promotion des Echanges Commerciaux et des Investissements
- **La Direction de la Coopération Culturelle Scientifique Techniques et Institutionnelle** avec deux divisions :
 - Division de la Coopération Scientifique et Culturelle
 - Division de la Coopération Institutionnelle
- **La Direction de la coopération institutionnelle décentralisée et Humanitaires** avec trois divisions :
 - Division des Institutions et Organes Communautaires
 - Division du Droit Communautaire
 - Division des Politiques Communes
- **La Direction des programmes et synergie de coopération**
 - La Direction de l'appui à la coopération et au suivi des instruments et projets de coopération

Dès son accession à la magistrature suprême, le Président de la République a engagé le pays dans de profondes réformes. L'un des axes majeurs de ces réformes est la nouvelle vision de la politique étrangère du Gabon, qui conformément au Plan Stratégique du Gabon Emergent, s'articule sur les quatre missions que sont :

- la mobilisation des ressources extérieures ;
- la préservation de l'intégrité territoriale ;
- faire entendre la voix du Gabon à l'extérieur ;
- conforter la présence du Gabon sur la scène internationale.

La diplomatie Gabonaise visera à étendre son champ d'influence, notamment par la diversification de ses partenariats au plan économique. Elle intégrera les relations et partenariats bilatéraux, les politiques d'intégration régionale et confortera la visibilité et la crédibilité du Gabon dans les tribunes de la diplomatie multilatérale avec un large spectre d'institutions (CEMAC, Commission du Golfe de Guinée, CEEAC, Union Africaine, OCI, ONU, UE, ACP...).

Elle aura enfin une forte inclinaison en faveur du développement économique, avec un rôle clé dans la diversification des partenariats économiques.

ENJEUX

- Assurer la coordination des différentes administrations dans le domaine de la coopération internationale
- Faire de la coopération internationale et de l'intégration régionale un moteur de développement économique et humain

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : D'ici à fin 2023 être parvenu à améliorer le suivi des Programmes d'Intégration Régionale et de coopération

- Résultat annuel attendu 1 : Être parvenu à élaborer le Rapport d'évaluation du Programme Economique Régional ;
- Résultat annuel attendu 2 : rendre opérationnelle la Commission Nationale MAEP-GABON ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir mis en place une zone de coprosperité ;
- Résultat annuel attendu 4 : mettre en place d'une plateforme interministérielle chargé du suivi des projets de coopération.

OBJECTIF N°2 : D'ici à fin 2023, être parvenu à détecter 300 nouvelles opportunités d'Investissement Directs Etrangers (IDE) et à mieux tirer parti des opportunités d'Aide Publique au Développement.

- Résultat annuel attendu 1 : avoir détecté 100 nouvelles opportunités d'Investissements Directs Etrangers.
- Résultat annuel attendu 2 : être parvenu à obtenir 100 Places de coopération pédagogiques pour des étudiants gabonais.
- Résultat annuel attendu 3 : être parvenu à recruter 100 nouveaux coopérants enseignants et médecins au Gabon.
- Résultat annuel attendu 4 : former à l'internationale dans le cadre de l'APD 30 médecins gabonais.

OBJECTIF N°3 : D'ici à fin 2023, être parvenu à signer 6 nouveaux accords de coopération internationale ou de partenariat dans le cadre des trois piliers du PSGE

- Résultat annuel attendu : être parvenu à signer 2 nouveaux accords sur les investissements avec le Canada et les Etats-Unis ont été signés.

OBJECTIF N°4 : D'ici à fin 2023, être parvenu à optimiser la coopération maritime avec des acteurs cibles

- Résultat annuel attendu 1 : Parvenir à la signature de 3 nouveaux accords de coopération maritime.
- Résultat annuel attendu 2 : être parvenu à délimiter les frontières maritimes avec les pays limitrophes (Congo, Cameroun et Guinée Equatoriale).

OBJECTIF N°5 : D'ici à fin 2023, être parvenu à recenser les activités économiques qui se développent dans le domaine maritime

- Résultat annuel attendu 1 : Parvenir à recenser 50% des activités économiques se déployant dans le domaine maritime du Gabon.
- Résultat annuel attendu 2 : être parvenu à élaborer la typologie des activités économiques en vigueur dans le domaine maritime du Gabon.

OBJECTIF N°6 : D'ici à fin 2023, être parvenu à ouvrir des services provinciaux des droits de la Mer

- Résultat annuel attendu 1 : Parvenir à faire adopter l'ouverture d'un bureau provincial du Droit de la Mer à Port Gentil.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : D'ici à fin 2023 être parvenu à améliorer le suivi des Programmes d'Intégration Régionale et de coopération

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : Être parvenu à élaborer le Rapport d'évaluation du Programme Economique Régional ;
- Résultat annuel attendu 2 : rendre opérationnelle la Commission Nationale MAEP-GABON ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir mis en place une zone de coprosperité;
- Résultat annuel attendu 4 : mettre en place d'une plateforme interministérielle chargé du suivi des projets de coopération.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel attendu 1 : Le Rapport d'évaluation du Programme Economique Régional n'est élaboré;
- Résultat annuel attendu 2 : La Commission Nationale MAEP-GABON est opérationnelle à 100%;
- Résultat annuel attendu 3 : Aucune zone de coprosperité n'est mise en place;
- Résultat annuel attendu 4 : Aucune plateforme interministérielle chargé du suivi des projets de coopération n'est mise en place.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'élaboration du Rapport d'Evaluation du Programme Economique Régional de la CEMAC-volet Gabon	%	0	0	100	0	-100	100	100
Taux de mise en œuvre du processus d'évaluation	%	0	0	30	0	-30	30	100
Nombre de zones de coprosperité mises en place	Nombre	0	0	1	0	-1	1	4
Nombre d'accords de coopération suivis	Nombre	0	0	4	0	-4	4	10

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- La création d'une structure interministérielle de gestion de l'intégration régionale n'a pas été effective faute de moyens financiers, et surtout en raison des multiples changements institutionnels qui retardent les avancés en matière de production de texte
- Les rencontres devant permettre la mise en place d'une zone de coprosperité n'ont pu se tenir en raison de la mise à disposition, après engagement, des fonds nécessaires en mars de l'année n+1. Ce résultat ne peut être apprécié concrètement actuellement.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : D'ici à fin 2023, être parvenu à détecter 300 nouvelles opportunités d'Investissements Directs Etrangers (IDE) et à mieux tirer parti des opportunités d'Aide Publique au Développement

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : 100 nouvelles opportunités d'Investissements Directs Etrangers sont détectées
- Résultat annuel attendu 2 : 100 Places de coopération pédagogiques sont obtenues pour des étudiants gabonais
- Résultat annuel attendu 3 : 100 nouveaux coopérants enseignants et médecins exercent au Gabon
- Résultat annuel attendu 4 : 30 médecins gabonais sont formés l'internationale dans le cadre de l'APD

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel attendu 1 : Plus de 100 nouvelles opportunités d'Investissements Directs Etrangers ont été détectées
- Résultat annuel attendu 2 : Plus de 100 Places de coopération pédagogiques ont été obtenues pour des étudiants gabonais
- Résultat annuel attendu 3 : Plus de 100 nouveaux coopérants enseignants et médecins exercent au Gabon
- Résultat annuel attendu 4 : Plus de 30 médecins gabonais ont été formés l'internationale dans le cadre de l'APD

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'opportunités d'investissement directs étrangers détectées	Nombre	50	100	100	272	+ 172	100	100
Nombre de bourses de coopération obtenues pour des étudiants gabonais dans le cadre de l'APD	Nombre	50	25	100	241	+ 141	100	100
Nombre de nouveaux coopérants enseignants et médecins exerçant au Gabon	Nombre	100	100	100	103	+ 3	100	300
Nombre de places pour des étudiants Gabonais obtenues dans des facultés de médecine à Cuba	Nombre	30	25	30	200	+ 170	30	80

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les résultats obtenus sont en dépassement des attentes envisagées. Cette performance est à mettre à l'actif du management de la Direction Général de la Coopération internationale et à son investissement dans le maintien de bon rapport de coopération entre le Gabon et les pays tiers.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : D'ici à fin 2023, être parvenu à signer 6 nouveaux accords de coopération internationale ou de partenariat dans le cadre des trois piliers du PSGE

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu : être parvenu à signer 2 nouveaux accords signés sur les investissements avec le Canada et les Etats-Unis ont été signés.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel attendu : Aucun accords sur les investissements n'ont été signés avec le Canada et les Etats-Unis.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'opportunités d'investissement directs étrangers détectées	Nombre	0	0	2	0	0	2	6

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les activités liées à cet objectif étant essentiellement tournées vers l'extérieur du Gabon, l'insuffisance des crédits d'engagement et les restrictions aux engagements consécutives à l'application d'un taux à minima de plafond d'engagement tout au long de l'exercice n'a pas permis leur réalisation.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : D'ici à fin 2023, être parvenu à optimiser la coopération maritime avec des acteurs cibles

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu : Parvenir à la signature de 3 nouveaux accords de coopération maritime.
- Résultat annuel attendu : être parvenu à délimiter les frontières maritimes avec les pays limitrophes (Congo, Cameroun et Guinée Equatoriale).

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel attendu : aucun nouvel accord n'a été signé dans le cadre de la coopération Maritime.
- Résultat annuel attendu : La délimitation des frontières maritimes avec les pays limitrophes (Congo, Cameroun et Guinée Equatoriale) n'a pas été amorcée.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'accords signés	Nombre	0	0	3	0		6	12
Nombre frontières délimités	Nombre	0	0	1	0		3	6

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

L'atteinte de ces objectifs dans sa totalité est tributaire, d'une part, de l'attente des discussions en cours entre les services compétents des différents pays et l'insuffisance des ressources allouées à l'unité coopération maritime d'autre part

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : D'ici à fin 2023, être parvenu à recenser les activités économiques qui se développent dans le domaine maritime

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : Parvenir à recenser 50% des activités économiques se déployant dans le domaine maritime du Gabon.
- Résultat annuel attendu 2 : être parvenu à élaborer la typologie des activités économiques en vigueur dans le domaine maritime du Gabon.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel attendu 1 : 50% des activités économiques se déployant dans le domaine maritime du Gabon n'a pas été recensé.
- Résultat annuel attendu 2 : Aucune typologie des activités économiques en vigueur dans le domaine maritime du Gabon n'a été élaborée.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'activité économique recensé	%	N/A	N/A	30	0	-30	30	100
Taux d'élaboration du fichier de typologie des activités en vigueur dans le domaine maritime	%	N/A	N/A	70	0	-70	70	95

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

L'atteinte de ces objectifs dans sa totalité est tributaire de l'insuffisance des ressources allouées à l'unité coopération maritime d'autre part.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (b-a)	CP ouverts en LFR pour 2021 ©	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (d) – (c)
N°1 Action: Intégration régionale et sous-régionale	711 048 741	1 283 813 930	572 765 189	711 048 741	1 283 813 930	572 765 189
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	111 892 749	-	- 111 892 749	111 892 749	-	- 111 892 749
Titre 3. Dépenses de biens et services	81 075 365	220 723 888	139 648 523	81 075 365	220 723 888	139 648 523
Titre 4. Dépenses de transfert	518 080 627	1 063 090 042	545 009 415	518 080 627	1 063 090 042	545 009 415
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°2 Action: Coopération bilatérale et multilatérale	249 493 086	135 651 600	- 113 841 486	249 493 086	135 651 600	- 113 841 486
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	32 153 451	-	- 32 153 451	32 153 451	-	- 32 153 451
Titre 3. Dépenses de biens et services	169 739 635	135 651 600	- 34 088 035	169 739 635	135 651 600	- 34 088 035
Titre 4. Dépenses de transfert	47 600 000	-	- 47 600 000	47 600 000	-	- 47 600 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme	960 541 827	1 419 465 530	458 923 703	960 541 827	1 419 465 530	458 923 703
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	144 046 200	-	- 144 046 200	144 046 200	-	- 144 046 200
Titre 3. Dépenses de biens et services	250 815 000	356 375 488	105 560 488	250 815 000	356 375 488	105 560 488
Titre 4. Dépenses de transfert	565 680 627	1 063 090 042	497 409 415	565 680 627	1 063 090 042	497 409 415
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

Le taux d'exécution global des crédits alloués au Programme IACI pour l'exercice 2021 est à plus de 100%. 15,12% de cette exécution correspond au règlement des dépenses du personnel, 37,40% au règlement des dépenses relatives à l'acquisition des biens de fonctionnement courant et 124,86% au règlement des contributions internationales.

Ce très fort taux s'explique par une exécution plus qu'importante des crédits de titre 3 et 4 :

- Exécution des crédits du titre 3 : 142,08 %
- Exécution des crédits du titre 4 : 213,24 %

De façons générales, cet état se justifie par les raisons suivantes:

- L'exécution des dépenses consécutives au financement de grandes activités ou de grandes dépenses qui ont nécessitées un financement supplémentaire par rapport à ce qui avait été initialement alloué en titre 3 et 4 ;
- L'exécution sur les crédits de Titre 4 des dépenses relevant du titre 3 ;
- La bonne tenue de l'environnement de l'exécution des dépenses malgré au niveau des services de la DCAF.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

R.A.S

Virements

R.A.S

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
23.780: Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	1.108: Intégration africaine et Coopération internationale	Titre 3	1 267 619 903	+175 866 144
23.780: Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	1.108: Intégration africaine et Coopération internationale	Titre 4	+1 091 753 759	+1 091 753 759
Total des Transferts			+1 267 619 903	+1 267 619 903
dont Titre 2			0	0
dont Titre 3			+175 866 144	+175 866 144
dont Titre 4			+1 091 753 759	+1 091 753 759
dont Titre 5			0	0

Explication des impacts de chaque transfert :

En titre 3

- L'organisation de la 52^{ème} session du Conseil des Nations pour la Sécurité en Afrique Centrale (UNSAC) à Libreville du 21 au 27 novembre 2021 a nécessité un financement de 155 866 144 F CFA qui n'était pas provisionné lors des inscriptions budgétaires des crédits alloués au Programme Intégration Africaine et Coopération Internationale ;
- L'organisation du séminaire sur la "Maîtrise des frontières maritimes, maîtrise des flux d'immigration clandestine et de l'insécurité maritime" par la Direction Générale du Droit de la Mer a nécessité un financement de 20.000.000 F CFA qui n'avait pas fait l'objet d'une prise en compte budgétaire ;

En titre 4

- La prise en charge des arriérés de rémunération des agents du Secrétaire Permanent du MAEP- GABON a nécessité un financement de 453 600 000 F CFA non pris en compte en préparation budgétaire ;
- Le règlement d'une avance d'arriérés des contributions et de la contribution annuelle de la commission du Golfe de Guinée a nécessité un financement supplémentaire de 148 121 509 F CFA que la ligne budgétaire dédiée ne disposait pas ;
- Le règlement des dépenses relatives à l'organisation de deux séminaires de renforcement de capacité et du paiement du rapatriement au Gabon de Mademoiselle DOUTSONA KOUANDZI Styvene et son bébé ont nécessité un financement de 21 000 000 F CFA supplémentaire qui ont été rattaché au programme IACI;

Annulations

R.A.S

Reports

R.A.S

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2019	Effectifs au 31 décembre 2020	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2021	Mouvements d'effectifs en 2021			Effectifs au 31.12. 2021
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	-	-	-	-	-	-	-
Agents de catégorie A	53	53	53	-	-	-	53
Permanents	52	52	52	-	-	-	52
Non permanents	1	1	1	-	-	-	1
Agents de catégorie B	6	6	6	-	-	-	6
Permanents	6	6	6	-	-	-	6
Non permanents	-	-	-	-	-	-	-
Agents de catégorie C	5	5	5	-	-	-	5
Permanents	5	5	5	-	-	-	5
Non permanents	-	-	-	-	-	-	-
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	-	-	-	-	-	-	-
Main d'œuvre non permanente	7	7	7	-	-	-	7
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	71	71	71	-	-	-	71

Explication des évolutions :

Dans le cadre du plan de couverture des besoins en personnel exprimé par les services animant le Programme Intégration Africaine et Coopération Internationale, la Direction Centrale des Ressources humaines continue de procéder au redéploiement de certain personnel au sein des services. Ce redéploiement conduit à l'affectation, de quelque agent de catégorie A, B, C et de la main d'œuvre Non Permanente au sein des services du Programme.

Quelques changements ont été observés dans le sens de mutation de quelques agents. Les détails de ces mobilités sont en cours de traitement avec le concours des services de la DCRH. Des sollicitudes demeurent toujours dans le sens du recrutement de personnel justifiant des compétences dans les domaines : juridique, économique, sociologique, géostratégiques et géopolitique.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

R.A.S

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	144 046 200	144 046 200	144 046 200	144 046 200	0	0
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	-	-	-	-	-	-
Total des crédits de titre 2	144 046 200	144 046 200	144 046 200	144 046 200	0	0

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

En dehors des dépenses relatives au paiement de la solde de la main d'œuvre non permanente et celle de la solde permanente, celles qui concernent les arriérés des vacances d'enseignant à L'EPCA n'ont toujours pas fait l'objet d'exécution malgré la constitution des dossiers de dépenses initiés à cet effet. La considération de cette dépense comme relevant du titre 3 constitue jusqu'à lors le facteur bloquant. Mais à l'examen des documents supports de l'exécution du budget un code dépenses PCE relatif aux vacances indique bien qu'il s'agit d'une dépense de titre 2.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Écarts	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
1.108 - Intégration africaine et Coopération internationale	115 023 892	115 023 892	218 074 988	218 074 988	103 051 096	103 051 096
Fonctionnement des Services	76 244 022	76 244 022	201 409 688	201 409 688	125 165 666	125 165 666
Participation aux réunions statutaires de la CEMAC, CEEAC, CEA, NEPAD, COMMISSION DU GOLFE DE GUINEE ET DE L'UNION AFRICAINE, des APE	9 266 799	9 266 799	7 515 300	7 515 300	-1 751 499	-1 751 499
Vulgarisation de l'intégration régionale	7 751 537	7 751 537	9 150 000	9 150 000	1 398 463	1 398 463
Présidence de la CEEAC	16 268 849	16 268 849	0	0	-16 268 849	-16 268 849
Elaboration du Fichier des Projets PER et mise en œuvre de la ZOCOP	5 492 685	5 492 685	0	0	-5 492 685	-5 492 685
N°1.108.2 Coopération bilatérale et multilatérale	135 791 708	135 791 708	138 300 500	138 300 500	2 508 792	2 508 792
Fonctionnement des services de l'UO Coopération Maritime (fournitures bureautiques et informatiques, papeterie, impression, carburant)	8 877 392	8 877 392	3 048 900	3 048 900	-5 828 492	-5 828 492
Participation à l'Assemblée des Etats Parties à la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer	15 253 564	15 253 564	0	0	-15 253 564	-15 253 564
Participation à l'Assemblée de l'Autorité Internationale des Fonds Marins	15 253 564	15 253 564	0	0	-15 253 564	-15 253 564
Participation à la Session ordinaire de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique	14 255 667	14 255 667	0	0	-14 255 667	-14 255 667
Participation à la Session ordinaire de l'Organisation Maritime Internationale	14 255 667	14 255 667	0	0	-14 255 667	-14 255 667
vulgarisation de l'intégration régionale	0	0	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Aménagements littoraux au Gabon.	0	0	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Le concept du Gabon bleu: enjeux et perspectives	0	0	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000
séminaire sur la "Maîtrise des frontières maritimes, maîtrise des flux d'immigration clandestine et de l'insécurité maritime".	0	0	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Fonctionnement des services de l'UO Coopération Economique et Technique (fournitures bureautiques et informatiques, papeterie, impression, carburant)	22 277 719	22 277 719	0	0	-22 277 719	-22 277 719
Mission de Coopération Afrique-Amérique du Sud dans le cadre de l'ASACOF	15 681 234	15 681 234	62 291 600	62 291 600	46 610 366	46 610 366
Mission de Coopération Gabon Etats-Unis dans le cadre du BIT	15 681 234	15 681 234	0	0	-15 681 234	-15 681 234
Mission de Coopération Gabon-Canada dans le cadre de l'APIE	14 255 667	14 255 667	0	0	-14 255 667	-14 255 667
Immersion dans les Agences de Coopération Internationale pour les agences de la DGCI.	0	0	7 040 000	7 040 000	7 040 000	7 040 000
Coopération décentralisée	0	0	920 000	920 000	920 000	920 000
Total des crédits de titre 3	250 815 600	250 815 600	356 375 488	356 375 488	105 559 888	105 559 888

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Prise en charge des arriérés de rémunération des agents du Secrétaire Permanent du MAEP- GABON.	209 305 139	209 305 139	453 600 000	453 600 000	244 294 861	244 294 861
Commission du Golfe de Guinée (CGG) au titre de la première tranche des arriérés du Gabon.	356 375 488	356 375 488	316 177 642	316 177 642	-40 197 846	-40 197 846
Règlement de la contribution 2021, du Gabon au profit de la Commission du Golfe de Guinée (CGG) Règlement des contributions internationales de la Commission du Golfe de Guinée, du COPIL-CER/AC et du MAEP et du NEAP	0	0	272 312 400	272 312 400	272 312 400	272 312 400
RENFORCEMENT DES CAPACITES	0	0	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000
Décision au titre du paiement du rapatriement au Gabon de Mademoiselle DOUTSONA KOUANDZI Styvene et son bébé au profit du Ministère des Affaires Etrangère.	0	0	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
RENFORCEMENT DES CAPACITE DERNIERE PERIODE	0	0	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000
Total	565 680 627	565 680 627	1 063 090 042	1 063 090 042	497 409 415	497 409 415

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

PROGRAMME : AFFAIRES CONSULAIRES

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Affaires consulaires piloté par **Son Excellence, Monsieur l'Ambassadeur, Directeur Général des Affaires Consulaires**, comprend les crédits du Cabinet de la Direction Générale et ceux des quatre Directions qui la composent, à savoir la Direction de l'Administration Consulaire, la Direction des Gabonais de l'Etranger, la Direction de l'Etat civil consulaire et la Direction des Accords des Réciprocité, du Contentieux et des Normes.

Le programme Affaires Consulaires est chargé de la gestion de toute question relative à l'application de la Convention de Vienne de 1963 sur les relations Consulaires, à la politique des Gabonais à l'étranger, à la Migration et de toutes questions connexes.

Plusieurs actions ont déjà été menées dans ce sens. Il s'agit notamment de :

- la participation à la mise en place d'un réseau de postes et sections consulaires à travers le monde ;
- la signature de plusieurs accords de réciprocité consulaire et d'accords de partenariat avec des organismes spécialisés ;
- la normalisation des documents administratifs dans l'ensemble du réseau consulaire ;
- le développement du visa électronique et du visa étiquette autocollants ;
- la participation active du programme à la définition et à la mise en œuvre des politiques transfrontalières en matière d'immigration ;
- la mise aux normes des questions relatives à l'état civil consulaires.

Ainsi, le programme Affaires Consulaires couvre les actions suivantes :

- assurer la mise en œuvre des dispositions de la Convention de Vienne sur les relations consulaires et des accords internationaux relatifs à l'action consulaire ;
- assurer le suivi de l'activité des postes consulaires et/ou des missions diplomatiques en matière consulaire ainsi que des relations avec les postes consulaires étrangers accrédités en République gabonaise ;
- procéder au recensement et à l'immatriculation des Gabonais établis à l'étranger ;
- créer des procédures visant à assurer la mise en œuvre de la protection des Gabonais établis ou de passage à l'étranger ;
- Assurer le regroupement et l'évacuation des ressortissants gabonais en cas de crise dans le pays d'accueil ;
- rechercher, dans l'intérêt des familles, le rapatriement des indigents, la protection des détenus, l'aide sociale et l'exercice par les expatriés de leurs droits civiques ;
- assurer le suivi de toute question relative au contentieux en matière consulaire ;
- assurer le suivi de l'application des mesures d'entraide judiciaire et administrative en droit de la famille ;
- procéder à l'authentification (DGAC) et la légalisation (postes et sections consulaires) des actes administratifs et des actes d'état civil ;
- la coordination de la délivrance des visas d'entrée sur le territoire par les postes diplomatiques et consulaires gabonais ;
- la coordination et le suivi des questions migratoires en concertation avec les administrations compétentes ;
- évaluer et mettre en place des mécanismes relatifs à l'aide à la réinsertion des Gabonais de l'étranger, candidats au retour, par le biais d'informations et de conseils ;
- mettre en place des procédures en matière de délivrance de visas, le suivi des recours ;
- fournir des informations aux Gabonais se rendant à l'étranger et aux étrangers de passage au Gabon ou souhaitant s'y fixer.

Le programme Affaires Consulaires ne couvre pas :

- la délivrance des passeports ;
- l'établissement des titres de séjour ;
- au niveau national, la légalisation des documents, car cela est du ressort des mairies et des préfectures.

PRESENTATION DES ACTIONS

Dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche performance, le programme Affaires Consulaires ambitionne de perfectionner le fonctionnement de la Direction Générale des Affaires Consulaires et du réseau des postes et sections consulaires gabonais à travers le monde. Cette réforme aura pour conséquence directe une amélioration de la qualité de la prise en charge et de la protection accordée aux Gabonais de l'étranger, ainsi que de l'offre des services consulaires. Pour atteindre ces objectifs, le programme Affaires Consulaires doit travailler en étroite collaboration avec les Départements ministériels techniques.

Ce programme comprend deux actions :

- l'offre de services publics aux Gabonais à l'étranger
- la circulation des personnes.

ACTION N° 1 : Offre de services publics aux Gabonais à l'étranger

Cette action est portée simultanément et de manière complémentaire par les quatre directions composant la DGAC. En effet, même si la Direction de l'Administration Consulaire est statutairement chargée de gérer toutes les questions relatives à l'administration, aux relations et aux services consulaires, les autres Directions suppléent dans la gestion des actes et des événements civils consulaires (Direction de l'Etat civil consulaire), l'administration des Gabonais de l'étranger et des étrangers au Gabon (Direction des Gabonais de l'Etranger), le suivi des Accords de Réciprocité et du règlement du Contentieux et de l'application des Normes consulaires.

Les domaines suivants de cette action portés par la Direction de l'Administration consulaire sont :

- préparer et mettre en œuvre la politique du Gabon en matière consulaire ;
- suivre l'activité des postes et sections consulaires gabonais ainsi que des relations avec les postes consulaires étrangers ;
- authentifier, légaliser et certifier les actes administratifs ;
- servir de principal interlocuteur aux missions diplomatiques et postes consulaires dans la protection de leurs intérêts et des ressortissants de leurs Etats respectifs ;
- veiller, en collaboration avec les ministères techniques, au bon déroulement des scrutins organisés à l'étranger ;
- légaliser (postes et sections consulaires) et authentifier (DGAC) les actes administratifs et les documents ;
- assurer la co-organisation et le suivi des scrutins nationaux des postes et sections consulaires accrédités au Gabon ;
- assurer un renseignement et une mise à jour régulière des procédures de voyage et offres d'investissements ou d'emploi à l'étranger et au Gabon ;
- adapter la carte du réseau consulaire en fonction de la concentration des GRE ;
- procéder à la délivrance de la carte consulaire aux Gabonais de l'étranger, une attribution exclusive des postes et sections consulaires.

Alors que les domaines ci-après relatifs à l'offre du service public aux Gabonais de l'étranger portés par les autres Directions comprennent :

- l'administration et la gestion rigoureuses des Gabonais de l'étranger (Direction des Gabonais de l'Etranger) ;
- le suivi de l'activité des postes et sections consulaires en matière de gestion des événements civils des Gabonais survenus à l'étranger (Direction de l'Etat civil consulaire) ;
- l'aide au retour et à la réinsertion des Gabonais de l'étranger (Direction des Gabonais de l'Etranger) ;
- l'entraide et la solidarité envers les Gabonais de l'étranger nécessiteux ;
- l'immatriculation et le recensement des Gabonais à l'étranger (la Direction des Gabonais de l'Etranger et la Direction de l'Etat civil consulaire).

ACTION N° 2 : Circulation des personnes

Cette action est portée simultanément et de manière complémentaire par les quatre directions composant la DGAC. En effet, même si la Direction de l'Administration consulaire comprend en son sein une Division en charge des questions migratoires, les autres Directions, de manière complémentaire, agissent en synergie pour faciliter et assurer une meilleure offre en matière de circulation des personnes.

En effet, dans le cadre de la mise en œuvre du PAP, le programme Affaires Consulaires entend améliorer la circulation des personnes en leur accordant des facilités dans la délivrance des visas, en les renseignant mieux sur les opportunités d'investissements, d'emplois ou d'aides sociales, et en mettant à leur disposition des outils documentaires adaptés et régulièrement mis à jour.

Les domaines suivants de cette action sont portés par la Direction de l'Administration consulaire :

- la fourniture d'informations nécessaires au voyage et à l'implantation des GRE à l'étranger ;
- l'identification, le renseignement et le suivi en temps réel des déplacements des GRE ;
- l'aide à l'obtention de visas en allégeant les procédures ou en renseignant mieux les demandeurs.

La Direction des Accords de Réciprocité, du Contentieux et des Normes s'occupe de :

- la sécurité des GRE ;
- la protection physique, juridique et sociale des GRE ;
- la protection des intérêts des GRE et la sécurisation de leurs investissements ;
- la signature, le suivi et la réactivation d'accords de réciprocité en matière consulaire.

La Direction des Gabonais de l'étranger s'occupe de :

- concevoir et de fournir toute information nécessaire à la vie des Gabonais de l'étranger ;
- concevoir les mécanismes d'aide, d'aide au retour et de réinsertion des GRE.

La Direction de l'Etat civil consulaire s'occupe de :

- assurer l'alimentation des postes et sections consulaires en registres d'état civil
- veiller à la bonne gestion desdits registres ;
- gérer tous les événements civils des GRE ;
- en collaboration avec les collectivités locales (au Gabon et à l'étranger), mettre en place des mécanismes visant à assainir et à mieux gérer le fichier d'état civil consulaire.

ENJEUX

- Permettre à chaque Gabonais de bénéficier de la protection de son pays lorsqu'il se trouve à l'étranger, dans le respect des lois du pays d'accueil ;
- Garantir à chaque Gabonais résidant à l'étranger (GRE) et à chaque étranger désirant se rendre au Gabon une réponse de qualité à ses demandes d'informations, d'établissement d'actes administratifs, de délivrance de visa ;
- En collaboration avec les programmes Administration du territoire et Police nationale, garantir la qualité de l'accueil des Gabonais à l'étranger et des étrangers au Gabon grâce à une gestion rationnelle et concertée des flux migratoires.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : D'ici à 2024, être parvenu à signer deux (02) nouveaux accords de réciprocité.

- Résultat annuel attendu: taux d'avancement dans la démarche de finalisation du processus de négociation des accords à signer.

OBJECTIF N°2 : Déterminer et classer le nombre de Gabonais vivant à l'Etranger et assurer la gestion des actes d'état civil consulaire.

- Résultat annuel attendu 1 : taux d'avancement dans la présentation de la plate-forme SIGRE: 100%.
- Résultat annuel attendu 2 : taux d'avancement dans la mise en place du SCEC.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : D'ici à 2024, être parvenu à signer deux (02) nouveaux accords de réciprocité

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : taux d'avancement dans la démarche de finalisation du processus de négociation des accords à signer.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : Le résultat a été atteint.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la démarche de finalisation du processus de négociation des accords à signer	%	35	75	0	85	100	+15	40	100

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Deux accords d'exemption de visa ont été signés avec le Niger et Saint Christophe de Niévès.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Déterminer et classer le nombre de Gabonais vivant à l'étranger et assurer la gestion des actes d'état civil consulaire

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Taux d'avancement dans la démarche de présentation de la plate-forme SIGRE.
- Résultat annuel N°2 : Taux d'avancement dans la mise en place du SCEC.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : Le résultat annuel n'a pas été atteint.
- Résultat annuel N°2 : Le résultat annuel n'a pas été atteint.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la présentation de la plate-forme SIGRE	%	50	70	100	-	-100	70	100
Taux d'avancement dans la mise en place du SCEC	%	85	10	100	-	-100	30	100

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 :

La plate-forme SIGRE a été élaborée par le Prestataire. Une première présentation de l'outil a été faite au Ministre. Quelques modifications doivent être apportées par le prestataire.

Causes budgétaires : Les fonds sont attendus pour l'apurement de la dette due au prestataire.

Résultat annuel N°2 :

Une réflexion a été initiée au sein du programme en vue de l'actualisation du texte relatif à la création du Bureau de l'Etat civil au sein du Ministère des Affaires Etrangères (DGAC). En 2021 les prévisions étaient affichées pour 100%. Au vue des difficultés organisationnelles ces prévisions ont été revues à la baisse pour 2022 et sont fixées à 30%.

L'objectif a été reconduit et les prévisions ont été revues à la baisse.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Écart (b-a)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Écart (d)-(c)
1.115.1:Offre de services publics aux gabonais à l'étrange		1 043 247 949	- 232 886 427	1 276 134 376	1 043 247 949	- 232 886 427
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	287 740 924	278 510 924	- 9 230 000	287 740 924	278 510 924	- 9 230 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	955 921 283	764 737 025	- 191 184 258	955 921 283	764 737 025	- 191 184 258
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	32 472 169	-	- 32 472 169	32 472 169	-	- 32 472 169
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
1.115.2:Circulation des personnes	87 533 717	91 437 139	3 903 422	87 533 717	91 437 139	3 903 422
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	6 000 000	-	- 6 000 000	6 000 000	-	- 6 000 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	81 533 717	64 161 080	- 17 372 637	81 533 717	64 161 080	- 17 372 637
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	27 276 059	27 276 059	-	27 276 059	27 276 059
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme	1 363 668 093	1 134 685 088	- 228 983 005	1 363 668 093	1 134 685 088	- 228 983 005
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	293 740 924	278 510 924	- 15 230 000	293 740 924	278 510 924	- 15 230 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 037 455 000	828 898 105	- 208 556 895	1 037 455 000	828 898 105	- 208 556 895
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	32 472 169	27 276 059	- 5 196 110	32 472 169	27 276 059	- 5 196 110
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

Inscrit à hauteur de **1 363 668 093 FCFA** dans la Loi de Finances 2020, le budget du programme « Affaires Consulaires » a été exécuté à **1 134 685 088 FCFA**, soit un écart de **228 983 005 FCFA**,

L'écart entre l'exécution et le niveau autorisé, se justifie par :

- La non levée de la réserve;
- Le rejet de certains dossiers;
- La disparition des dossiers dans le circuit de règlement de la dépense.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Virements

Tableau récapitulatif des virements

RAS

Transferts

Tableau récapitulatif des virements

RAS

Annulations

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2019	Effectifs au 31 décembre 2020	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2021	Mouvements d'effectifs en 2021			Effectifs au 31.12. 2021
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A			31				31
Permanents			31				31
Non permanents							
Agents de catégorie B			11				11
Permanents			11				11
Non permanents			-				-
Agents de catégorie C			-				-
Permanents			-				-
Non permanents			-				-
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)			42				42
Main d'œuvre non permanente			3				3
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme			45				45

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	270 041 452	270 041 452	270 719 385	270 719 385	- 677 933	- 677 933
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0
Total des crédits de titre 2	270 041 452	270 041 452	270 719 385	270 719 385	- 677 933	- 677 933

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

L'exécution du titre 2 se fait en gestion centralisée à la Direction de la Solde (Direction Générale du Budget et des Finances Publiques, Ministère du Budget et des Comptes Publics).

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Écart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 : 1.115.1:Offre de services publics aux gabonais à l'étranger	955 921 284	955 921 284	915 921 283	915 921 283	- 40 000 001	- 40 000 001
Consulat de Bata	48 545 133	48 545 133	38 830 846	38 830 846	- 9 714 287	- 9 714 287
Consulat du Gabon à Djeddah	58 545 132	58 545 132	72 056 217	72 056 217	13 511 085	13 511 085
Consulat du Gabon à New-York	193 636 970	193 636 970	173 636 970	173 636 970	- 20 000 000	- 20 000 000
Consulat du Gabon au Bénin	112 200 000	112 200 000	107 200 000	107 200 000	- 5 000 000	- 5 000 000
Consulat du Gabon au Liban	132 066 138	132 066 138	132 066 138	132 066 138	-	-
Consulat du Gabon au Mali	94 160 000	94 160 000	94 160 000	94 160 000	-	-
Consulat du Gabon en France	316 767 911	316 767 911	297 971 112	297 971 112	- 18 796 799	- 18 796 799
ACTION 2 : 1.115.2:Circulation des personnes	81 533 717	81 533 717	16 328 092	16 328 092	- 65 205 625	- 65 205 625
Pilotage du programme	21 533 717	21 533 717	5 700 000	5 700 000	15 833 717	15 833 717
Gestion de l'état civil consulaire	14 000 000	14 000 000	3 240 000	3 240 000	10 760 000	10 760 000
Délivrance des cartes et laissez passer consulaires et recensement et immatriculation des GRE, Assistance et protection des GRE	14 000 000	14 000 000	3 240 000	3 240 000	- 10 760 000	- 10 760 000
Adoption Internationale et Suivi des politiques migratoires	14 000 000	14 000 000	3 240 000	3 240 000	- 10 760 000	- 10 760 000
Suivi et évaluation des objectifs	4 000 000	4 000 000	908 092	908 092	- 3 091 908	- 3 091 908
Gestion et suivi du contentieux consulaire/personnel local et Négociation, conclusion, mise en œuvre et suivi des accords bilatéraux consulaires	14 000 000	14 000 000	-	-	- 14 000 000	- 14 000 000
Total des crédits de titre 3	1 037 455 001	1 037 455 001	932 249 375	932 249 375	- 105 205 626	- 105 205 626

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

Action 1 : Offre de services publics aux gabonais à l'étranger

Cette action est portée par les UO déconcentrées que sont les Consulats Généraux.

Sur un niveau de crédits de 915 921 283 FCFA ouvert à la consommation, 813 548 582 FCFA ont été consommés.

Ce taux d'exécution s'articule autour des activités dont le programme ne peut en donner les articulations car n'ayant pas de retour des UO déconcentrées pour mieux présenter de façon détaillée leurs dossiers de dépenses.

Par ailleurs, la répartition des montants globaux entre UO déconcentrées se présente de la façon suivante :

Pour chacune des 7 UO déconcentrées :

- 1- Paris: 297 971 112 FCFA
- 2- New York: 173 636 970 FCFA
- 3- Beyrouth : 132 066 138 FCFA
- 4- Bata: 38 830 846 FCFA
- 5- Bamako : 94 160 000 FCFA
- 6- Cotonou : 107 200 000 FCFA
- 7- Djedda : 72 056 217 FCFA

Action 2 : Circulation des personnes

Cette action est portée par les UO déconcentrées que sont les Consulats Généraux.

Sur un niveau de crédits de 81 533 717 FCFA ouvert à la consommation, 16 328 092 FCFA ont été consommés.

Ce taux d'exécution s'articule autour des activités suivantes :

UO Administration consulaire

Sur un niveau de crédits de 81 533 717 FCFA, seuls 14 dossiers ont été engagés d'un montant global de 16 328 092 F CFA. Il s'agit de :

Cabinet du DG : 5 700 000 FCFA

- Fournitures de bureau : 1 800 000 FCFA
- Fournitures informatiques : 2 000 000 FCFA
- Papeterie : 1 200 000 FCFA
- Carburant : 700 000 FCFA

Direction de l'Administration Consulaire (DAC) : 3 240 000 FCFA

- Fournitures de bureau diverses : 1 000 000 FCFA
- Fournitures informatiques : 1 240 000 FCFA
- Papeterie : 1 000 000 FCFA

Direction de l'état-civil consulaire et des étrangers au Gabon (DECCEG) : 3 240 000 FCFA

- Fournitures de bureau diverses : 3 200 000 FCFA
- Papeterie : 40 000 FCFA

Direction des gabonais de l'étranger (DGE) : 3 240 000 FCFA

- Fournitures de bureau : 1 000 000 FCFA
- Fournitures informatiques : 2 000 000 FCFA
- Papeterie : 240 000 FCFA

Point Focal : 908 092 FCFA

- Fournitures informatiques : 758 092 FCFA
- Carburant : 150 000 FCFA

UO Accords et normes consulaires

Sur un niveau de crédits de 81 533 717 FCFA, 3 740 000 FCFA ont été engagés et ordonnancés et n'ont pas connu de règlement.

Direction de la Réciprocité, du Contentieux et des Normes (DRCN) : 3 240 000 FCFA

- Fournitures informatiques : 1 500 000 FCFA
- Papeterie : 740 000 FCFA
- Fournitures de bureau : 1 500 000 FCFA

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN DE L'ACTION EXTERIEURE DE L'ETAT

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Pilotage et Soutien recouvre l'ensemble des moyens nécessaires au fonctionnement optimal des quatre programmes de l'action extérieure du Gabon rattachés au Ministère des Affaires Etrangères. Ainsi, le programme pilotage et soutien est en cohérence avec les programmes :

- « Affaires Étrangères » ;
- « Affaires Consulaires » ;
- « Intégration Africaine et Coopération Internationale »
- « Gabonais de l'Étranger » ;

Le Programme Pilotage et Soutien se compose du Cabinet du Ministre et du Ministres délégués, de l'Inspection Générale des Services, de la Direction de la Coopération Militaire et du Secrétariat Général avec tous les services qui lui sont rattachés. Il prend en charge le pilotage des politiques publiques ainsi que la gestion de tous les services concourant à la bonne marche de l'Administration.

Ce programme comprend la fonction financière, la gestion des ressources humaines, la gestion de l'administration protocolaire et de la logistique diplomatique, les systèmes d'information, la documentation et l'archivage, la production de données statistiques, de la communication, la fonction juridico-contentieux, l'inspection des services et le pilotage global des politiques menées par le Cabinet du Ministre.

Le programme « **Pilotage et Soutien à l'action extérieure de l'Etat** » a pour responsable Son Excellence l'Ambassadeur du Gabon, Secrétaire Général du Ministère.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle

L'action "pilotage de la stratégie ministérielle" vise à :

- Orienter la mise en œuvre des politiques publiques par les programmes de la mission ;
- s'assurer de l'atteinte de tous les objectifs contenus dans les PAP du fait de la responsabilité politique du Ministre ;
- contrôler les activités des services.

Cette action est pilotée par le Ministre avec l'appui de son Cabinet et des Services rattachés.

ACTION N° 2 : Coordination Administrative

L'action "coordination administrative" est pilotée par le Secrétaire Général. Cette action recouvre toutes les activités qui concourent à l'effectivité et l'efficacité des autres actions ou programmes de politique publique, en leur fournissant un soutien ou un encadrement.

Elles répondent à des politiques communes, transversales. Il s'agit des Finances, des Ressources Humaines, du Patrimoine, du Protocole, du Courrier, des Statistiques, de la Communication, du Juridique, des Systèmes d'information, de la Documentation et de l'archivage, de la Logistique Diplomatique.

Ces missions sont menées par le Secrétariat Général, la Direction Générale des Affaires Juridiques Internationales, la Direction de la Logistique Diplomatique, la Direction du Protocole et les Fonctions dites « supports ».

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ENJEUX

- Moderniser l'Outil Diplomatique
- Développer la performance de chaque fonction support

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : D'ici à fin 2021, être parvenu à optimiser le fonctionnement des fonctions supports

- Résultat annuel attendu 1 : avoir actualisé 30% du cadre légal et réglementaire du Ministère;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir formé 10% des agents du ministère ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir formé 18 Agents/ managers à la BOP ;
- Résultat annuel attendu 4 : 25% des dossiers numérisés en 2021.

OBJECTIF N°2 : D'ici à fin 2021, être parvenu à Définir et mettre en œuvre un système efficace de pilotage.

- Résultat annuel attendu 1 : avoir formalisé et partagé 3 manuels de procédures ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir organisé 3 dialogues de gestion ;
- Résultat annuel attendu 3 : être parvenu à atteindre un taux d'exécution budgétaire moyen de 85 % ;

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

OBJECTIF N°1 : D'ici à fin 2021, être parvenu à optimiser le fonctionnement des fonctions supports

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : avoir actualisé 30% du cadre légal et réglementaire du Ministère ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir formé 10% des agents du ministère ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir formé 18 Agents/ managers à la BOP ;
- Résultat annuel attendu 4 : 25% des dossiers numérisés en 2021.

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : 30% du cadre légal et réglementaire du Ministère a été actualisé;
- Résultat annuel attendu 2 : plus de 10% des agents du ministère ont été formés;
- Résultat annuel attendu 3 : plus de 18 Agents/ managers à la BOP ont été formés;
- Résultat annuel attendu 4 : 25% des dossiers ont été numérisés en 2021.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'actualisation du cadre légal et réglementaire du Ministère	%	-	N.A	0	30	40	-10	30	100
Pourcentage d'agents du ministère formés	%	-	N.A	0	10	20	-10	20	40
Nombre d'Agents/Managers formés à la BOP	Nombre	-	N.A.	0	18	20	-2	18	54
Pourcentage de dossiers numérisés	%	-	N.A	0	25	50	-25	25	75

Source des données : DGAJI, DCRH, DCAF.

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

OBJECTIF N°2 : Définir et mettre en œuvre un système efficace de pilotage

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : avoir formalisé et partagé 03 manuels de procédures ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir organisé 03 dialogues de gestion ;
- Résultat annuel attendu 3 : être parvenu à atteindre un taux d'exécution budgétaire moyen de 85 % ;

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : 01 manuels de procédures a été formalisé et partagé;
- Résultat annuel attendu 2 : plus de 03 dialogues de gestion ont été organisés;
- Résultat annuel attendu 3 : un taux d'exécution budgétaire de plus de 85% a été atteint ;

Indicateurs

Intitulé	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de manuels de procédures formalisés et partagés	Nombre	-	02	03	03	01	2	03	05
Nombre de dialogues de gestion organisés	Nombre	-	NA	03	03	15	12	03	09
Taux moyen d'exécution budgétaire	%	-	87.4	85	85	+ 100	+ 100	85	85

Source des données : IGS, SG, DCAF

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Numéro et intitulé actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2021 (a)_	AE engagées en 2021 (b)_	Ecart (b-a)_	CP ouverts en LF pour 2021 c_	CP consommés en 2021 (d)_	Ecart (d- c)
N°1: Pilotage de la stratégie ministérielle	1 678 339 249	228 492 299	- 1 449 846 950	1 678 339 249	228 492 299	- 1 449 846 950
Titre 2: Dépenses de personnel	39 187 499		- 39 187 499	39 187 499		- 39 187 499
Titre 3: Dépenses de biens et services	139 151 750	228 492 299	89 340 549	139 151 750	228 492 299	89 340 549
Titre 5: Dépenses d'investissement	1 500 000 000		- 1 500 000 000	1 500 000 000		- 1 500 000 000
N°2: Coordination Administrative	2 969 176 389	7 124 250 653	4 155 074 264	2 969 176 389	7 124 250 653	4 155 074 264
Titre:2: Dépenses de personnel	2 721 733 139		- 2 721 733 139	2 721 733 139		- 2 721 733 139
Titre:3: Dépenses de biens et services	247 443 250	476 621 555	229 178 305	247 443 250	476 621 555	229 178 305
Titre 5: dépenses d'investissement		6 647 629 098	6 647 629 098		6 647 629 098	6 647 629 098
1.122:Pilotage et Soutien de l'Action extérieure du Gabon	4 647 515 638	7 352 742 952	2 705 227 314	4 647 515 638	7 352 742 952	2 705 227 314
Titre: 2: Dépenses de personnel	2 760 920 638	-	- 2 760 920 638	2 760 920 638	-	- 2 760 920 638
Titre 3: Dépenses de biens et services	386 595 000	705 113 854	318 518 854	386 595 000	705 113 854	318 518 854
5:5: Dépenses d'investissement	1 500 000 000	6 647 629 098	5 147 629 098	1 500 000 000	6 647 629 098	5 147 629 098

Explication des principaux écarts :

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
30.948: Dotation pour frais d'entretien, d'hébergement et de locations	1.122: Pilotage et Soutien de l'Action extérieure du Gabon	Titre 3	11 457 650	11 457 650
23.780: Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	1.122:Pilotage et Soutien de l'Action extérieure du Gabon	Titre 5	77 756 684	77 756 684
Total des Transferts			89 214 334	89 214 334
dont Titre 3			11 457 650	11 457 650
dont Titre 5			77 756 684	77 756 684

Explication des impacts de chaque transfert :

Annulations

Explication de chaque annulation :

RAS

Reports

RAS.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2018	Effectifs au 31 décembre 2019	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2020	Mouvements d'effectifs en 2020			Effectifs au 31.12. 2020
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	3	3	3				3
Agents de catégorie A	167	167	157				157
Permanents	167	167	157				157
Non permanents	0	0	0				0
Agents de catégorie B	54	54	52				52
Permanents	54	54	52				52
Non permanents	0	0	0				0
Agents de catégorie C	14	14	13				13
Permanents	14	14	13				13
Non permanents	0	0	0				0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	235	235	222				222
Main d'œuvre non permanente	44	44	43				43
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	282	282	268				268

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	2 778 620 110	2 778 620 110	2 778 620 110	2 778 620 110	2 771 616 610	2 771 616 610
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
Total des crédits de titre 2	2 778 620 110	2 778 620 110	2 778 620 110	2 778 620 110	2 771 616 610	2 771 616 610

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les dépenses de personnel sont exécutées de manière centralisée par le Direction de la Solde (Direction Générale du Budget et des Finances Publiques)

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
N°1.122.1 : Pilotage de la Stratégie ministérielle	139 151 750	228 782 299	139 151 750	228 492 299	89 630 549	89 340 549
Fonctionnement	139 151 750	228 782 299	139 151 750	228 492 299	89 630 549	89 340 549
N°1.122.2 : Coordination administrative	247 443 250	476 621 555	247 443 250	476 621 555	229 178 305	229 178 305
Fonctionnement	247 443 250	476 621 555	247 443 250	476 621 555	229 178 305	229 178 305
Total des crédits de titre 3	386 595 000	705 403 854	386 595 000	705 113 854	318 808 854	318 518 854

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

L'exécution des crédits du programme Pilotage et soutien de l'Action Extérieure de l'Etat est en dépassement des crédits alloués. Cela se justifie par :

- la couverture des dépenses de fonctionnement des services ;
- une dense activité au niveau des services qui compose le périmètre de la mission et qui génère un besoin de financement supplémentaire. Les missions à l'extérieur très régulières et qui répondent très souvent à un calendrier dépendant des exigences politiques des très hautes autorités et de celui des instances internationales sont principalement retenus à cet effet ;
- Le financement d'évènement politiquement important mais pas inscrit au budget : Conseils des Ministres des institutions Internationales, Sommet des Chefs d'Etat des Institutions Internationales, etc.

D'où la nécessité d'accroître le montant alloué à ce programme pour les dépenses de titre 3.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LFR		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommés	AE	CP
N°1.122.2 : Coordination administrative	1 500 000 000	1 500 000 000	6 647 629 098	6 647 629 098	5 147 629 098	5 147 629 098
1.122. A2.K4: Projet : Réhabilitation et acquisition des postes consulaires et missions diplomatiques Avance N° 438421: Décision portant mise à disposition de crédits, au titre de l'acquisition d'un bâtiment à New York, pour la Représentation Permanente du Gabon auprès des Nations Unies.	840 000 000	840 000 000	6 068 100 000	6 068 100 000	5 228 100 000	5 228 100 000
1.122. A2.K5: Projet: Equipement des missions diplomatiques et postes consulaires Fourniture de neuf (9) véhicules (Ministère des Affaires Etrangères - Secrétariat Général)	420 000 000	420 000 000	268 100 000	268 100 000	- 151 900 000	- 151 900 000
Acquisition de véhicules administratifs	240 000 000	240 000 000	210 929 098	210 929 098	- 29 070 902	- 29 070 902
Acquisition véhicules administratifs			100 500 000	100 500 000	100 500 000	100 500 000
Total des crédits de titre 5	1 500 000 000	1 500 000 000	6 647 629 098	6 647 629 098	5 147 629 098	5 147 629 098